

Histoire de l'hôtel Romagnant



Dominique Notteghem



AVANT-PROPOS



est vrai : voilà maintenant plus de cinquante ans que nous avons quitté Douai.

C'est vrai aussi que cette ville demeure proche de moi, car elle fut le cadre vivant de mon enfance. Mais, plus encore, c'est vrai que ce cadre abritait un lieu de vie hors du commun : l'hôtel Romagnant.

Qui, parmi nous, a connu une maison offrant plus de quinze pièces à vivre ?

Qui pouvait faire des courses de vélo dans un grenier immense ?

Qui disposait de deux étages de caves pour jouer à cache-cache ?

Certes, rares sont ceux qui ont eu cette chance.

Dans ses caves, cet hôtel conserve les vestiges du Douai médiéval. Nous y inventions des prisons et des oubliettes qui faisaient frémir nos camarades. Au XVIII^{ème} siècle, à l'époque de sa splendeur, les poignées de porte, de cristal ou de bronze, portaient fièrement la fleur de lys. Les murs étaient tendus de somptueuses tapisseries des Flandres, tandis que la cuisine et le potager se paraient de carreaux de Delft.

Aujourd'hui, à l'âge où la patience devient compagne, je prends le temps de me consacrer à la recherche et à l'écriture de l'histoire de cette demeure si singulière. Le hasard m'a conduit vers l'ouvrage de Félix Brassart, *Histoire du château et de la châellenie*



*de Douai*¹ (1877), qui consacre un chapitre à l'hôtel Romagnant. Il évoque également Pierre Demolon, directeur du service archéologique de la communauté d'agglomération du Douaisis, après avoir dirigé celui de la ville de Douai. Ce dernier a lui aussi publié plusieurs articles sur notre maison. Je lui ai adressé un courrier (dont une copie figure en annexe), resté malheureusement sans réponse.

Sans prétention, mais avec un véritable souci d'authenticité, j'ai entrepris en 2010 mes propres recherches sur Internet. Les sites Gallica, Google Books, Persée ou encore Archive.org offrent aujourd'hui une bibliothèque numérique d'une richesse inouïe. Chaque jour y réserve des découvertes inattendues. Du XV^{ème} siècle à nos jours, des centaines de milliers d'ouvrages sont désormais accessibles au chercheur curieux. Petit fouineur du XXI^{ème} siècle, je dispose ainsi de plus d'informations que n'en ont jamais eues les érudits d'autrefois. C'est là que j'ai puisé l'essentiel des éléments rassemblés ici.

Je tiens aussi à remercier les auteurs que j'ai pu contacter par courriel afin de vérifier la fiabilité de leurs sources. Les ouvrages d'archéologie consacrés à Douai m'ont éclairé sur le passé médiéval de la ville, tandis que les services des Monuments Historiques ont aimablement contribué à cet opuscule.

Enfin, merci à mes sœurs, à mon frère, à Philippe Aimé et à sa mère Marie-Paule ; grâce à leurs efforts de mémoire, mes souvenirs ont retrouvé leur cohérence.

Dominique Notteghem

Mai 2010

¹ BRASSART F. L'histoire du château et de la Chastellenie de Douai, Crépin Éd. 23, rue de la Madeleine Douai, 1877. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5478137r>



RESUME DE L'HISTOIRE DE DOUAI

De l'antiquité au IX^{ème} siècle

Afin de situer l'emplacement de l'hôtel Romagnant, et compte tenu de l'ancienneté de son sous-sol, je me trouve dans la nécessité de rappeler brièvement l'histoire de la ville de Douai dans laquelle celle de notre résidence est fortement impliquée. Les divers auteurs consultés se contredisent parfois et il n'a pas été simple de construire un résumé dont la teneur peut être qualifiée de sérieuse. En outre, les travaux de Pierre Demolon, dans les années 1980 démentent catégoriquement certaines certitudes plus anciennes.

Contrairement à ce que pensaient les historiens du siècle dernier, l'origine de la ville de Douai ne semble pas devoir être datée de l'époque romaine : certes, les vestiges de cette présence ne sont pas totalement inexistantes et ils apparaissent sous la forme de tessons régulièrement mis au jour et de petits trésors ponctuellement remontés : cependant ces seuls vestiges en dehors de toute structure d'habitation ne permettent pas de faire de Douai une ville romaine à part entière et ne révèlent qu'une implantation réduite, probablement à vocation agricole. En dehors de quelques traces d'un probable passé gallo-romain (trésor monétaire du Bas Empire romain, monnaies gallo-romaines dans le curage de la Scarpe et quelques vagues niveaux d'épandage à sa proximité) et malgré le nom de la ville (*Duacum*²) d'origine gallo-romaine, rien ne permet pour l'instant d'envisager une permanence de l'habitat du premier siècle de notre ère à nos jours.



Figure 1 - Série de traces de poteaux

² DEMOLON P. & BARBIEUX J. *Les origines médiévales de la ville de Douai ; rapport provisoire des fouilles de la "fonderie de canons"* [article] Revue du Nord, Année 1979, N° 241, pp. 301-329.

Selon Pierre Demolon, dans sa « *Document d'évaluation du patrimoine archéologique urbain* » (1990), Douai apparaît vers les années 930-931 sous la forme « Duagium » ou « Duvagium ». En fait, la forme philologique régulière est « Duacum », c'est d'ailleurs la plus couramment employée (ESPINAS 1913, 1 : n° 2, p. 8). L'étymologie en est malaisée ; au suffixe courant « acum » désignant un lieu habité, vient s'accoler un radical obscur, peut-être issu d'un nom propre « Dodo » ou « Dotto », celte ou franc. Le toponyme peut donc s'appliquer à un hypothétique domaine gallo-romain qui reste à localiser, ou à l'habitat mérovingien localisé à la Fonderie (ROUCHE 198)

Des fondations de bâtiments en bois du type cabane avec poteaux ont été mises au jour lors de la fouille du site de la future fonderie³ sur la rive gauche de la Scarpe et attestent de la présence d'un petit noyau d'habitations à l'époque mérovingienne, c'est-à-dire autour des années 450. Cette installation se poursuit dans le courant du VII^{ème} siècle par la présence de quelques cabanes sur le site de la Fonderie et à proximité de l'ancienne église Saint-Albin. Ces cabanes rectangulaires, en bois et torchis, au sol excavé de quelques dizaines de centimètres ont une armature formée d'une charpente reposant sur six poteaux de bois. Ces constructions peuvent être utilisées de multiples manières : greniers, granges sur demi-sous-sol, ateliers, mais servent également d'habitat⁴. À côté de ces bâtiments, des constructions en bois sur poteaux mesurent cinq à sept mètres de long et quatre de large ; des empièvements très denses délimitent les zones d'habitats carolingiens. Un fossé, quelques fosses de conservation de grains complètent cet ensemble. Sa datation est donnée par les céramiques (très fragmentées) dont les plus caractéristiques sont celles à pâte grise ou noirâtre, lissées, parfois décorées de bandes faites au lissoir. On les place généralement aux VIII^{ème} et IX^{ème} siècles.

Cette pré-urbanisation se poursuit à l'époque carolingienne, au VIII^{ème} siècle. Mais les vestiges archéologiques sont rares et limités à nouveau au site de la Fonderie sur lequel au moins trois bâtiments en bois ont été reconnus⁵. S'il n'est guère possible de dire si cette période correspond à une simple continuité d'occupation ou à une extension réelle du noyau de l'agglomération, on peut cependant admettre que des « douaisiens » vécurent il y a mille cinq cents ans là où je passais mon enfance.

Cet éparpillement de bâtiments de faibles dimensions le long d'une rivière est très classique et correspond bien à l'image des autres établissements ruraux découverts du Nord de la France.

Douai, la Fonderie au IX^{ème} siècle

Dessin de reconstitution
de l'une des quatre parcelles

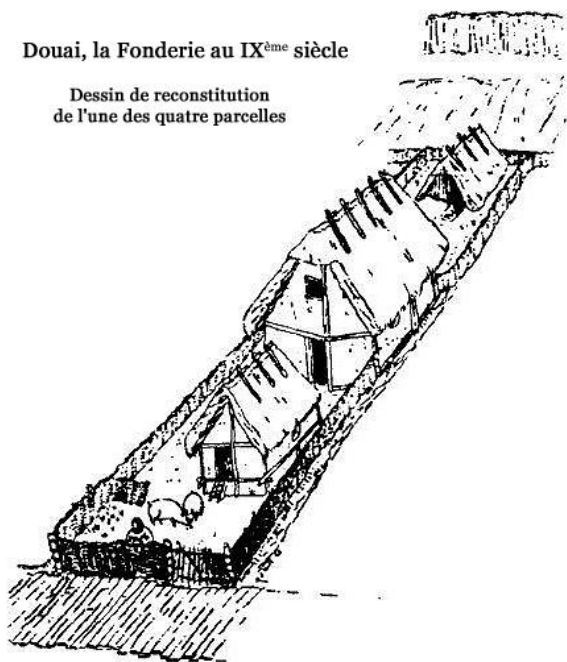


Figure 2 - Parcelle - reconstitution

X^{ème}-XI^{ème} siècle : le premier essor urbain

Le début du X^{ème} siècle voit le site prendre une importance significative ; les traces de bâti en fouille révèlent des parcelles en forme de lanières implantées perpendiculairement à une rue faite de madriers formant un ensemble ceint d'un rempart de terre. Cette organisation rigoureuse du schéma traduit un développement du noyau préurbain bien réel confirmé par la construction de la première résidence comtale vers le milieu du X^{ème} siècle par Arnout 1er comte de Flandre, à laquelle se juxtapose l'église Notre-Dame, rebaptisée en Saint-Amé entre 943 et 956⁶.

³ BOUCHE M. *Histoire de Douai*. 1985. p. 17 à 19.

⁴ CHAPELOT O. ET BENOIT P. *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*, études réunies par O. CHAPELOT et P. BENOIT, EHESS, Paris, 1985.

⁵ DEMOLON P. et LOUIS E. Douai. *Une ville face à son passé*. 1982. p. 59.

⁶ AUBERT R. dir. *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*. Tome XIV, 1960. p. 708.

Voir également GRAMAYE, *Antiq. Flandria- in Duaco*, p. 201. Johan-Baptist Gramaye (°1579 †1635), historien des Flandres, assure que c'était le patrimoine de Sainte Rictrude, que le duc Adalbald son mari y fonda l'église de

Ce premier lieu de culte est érigé à l'emplacement d'un quartier d'habitation évacué dans ce but. Les fondations sont constituées d'énormes blocs de grès brut, liés à l'argile et installés sur un radier de craie. Le vaisseau principal, long d'une trentaine de mètres, est constitué d'une nef à piliers et de deux collatéraux. Il ouvre sur un transept peu saillant terminé par une large abside et deux absidioles latérales. D'après une charte comtale de 1076, Arnoul 1^{er}, récupère à Soissons le corps de saint Amé et l'installe à Douai avec une communauté de chanoines pour rehausser le prestige de sa nouvelle conquête. La fouille du site a permis de retrouver, creusée sous le chevet, la modeste crypte, d'à peine trois mètres cinquante de côté, qui accueillait les précieuses reliques. On y descend par un étroit escalier. Quelque temps après la construction, une petite crypte extérieure est adossée à l'abside, peut-être pour recevoir les reliques de saint Maurand⁷.

Saint Maurand est un personnage du milieu du VII^{ème} siècle. Fils de Rictrude, fondatrice de l'abbaye de Marchiennes, il fonde sur ses terres le monastère de Merville, (arrondissement d'Hazebrouck) où il accueille Amé, évêque de Sion (Valais suisse) en exil. Lors des invasions vikings, (879-881), les reliques de saint Amé sont mises à l'abri des remparts romains de Soissons.

À la Fonderie, le quartier d'habitation carolingien est rasé pour faire place à une première résidence comtale qui comprend une maison à étage de plus de huit mètres de long sur sept de large, bâtie sur cave. Elle est flanquée d'une grange excavée de même nature que les « fonds-de-cabane » antérieurs mais de plus grandes dimensions. Une fosse à grains près de la porte de la maison, un puits à purin et des latrines complètent cet ensemble séparé du reste de l'agglomération par un fossé très modeste, sans réel caractère défensif⁸.

À la mort d'Arnoul 1^{er}, la minorité de son petit-fils Arnoul II permet au dernier roi carolingien Lothaire de remettre la main sur Douai (965-986). C'est très certainement à ce personnage qu'il faut attribuer la construction d'une nouvelle résidence à La Fonderie, en liaison avec un rempart de pierre, large d'environ deux mètres, bâti en blocs de grès liés au mortier jaune. Bref, notre quartier est déjà à la mode. Le bâtiment résidentiel est en bois, possède un ou deux étages, de cinq mètres de large sur plus de onze de long. Le rez-de-chaussée, divisé en deux pièces est à usage de cellier et d'écurie. Il ouvre de plain-pied vers l'est tandis que les trois autres côtés sont « emmottés » dans un remblai d'environ 1,80 m de hauteur. L'ensemble est entouré d'un fossé et prend donc un caractère militaire, renforcé par la découverte d'éperons et



Figure 3 - Exemple de motte féodale

Notre-Dame, dite aujourd'hui *de Saint-Amé*, et qu'il fit bâtir sur la même montagne un château qui tombait en ruines.

⁷ En 1479, l'échec de la tentative de prise de Douai par Louis XI est attribué à la protection de saint Maurand. Depuis cette date, une procession annuelle célèbre l'événement avec, depuis 1530, une grande figure d'osier représentant saint Maurand, surnommée « gayant » (géant en langue picarde) qui parcourt toujours la ville lors de la fête célébrée chaque premier dimanche de juillet.

⁸ DEMOLON P. – *Douai : une ville face à son passé. Bilan de six années de recherches* - Société Archéologique de Douai - 1982

de pointes de flèches dans les niveaux correspondants. Fibule en or, tissu brodé d'Orient et place du gibier dans l'alimentation, attestent du caractère des occupants.

À l'avènement d'Hugues Capet, Arnoult II reprend Douai (987-988). La résidence est à nouveau transformée. Le bâtiment de Lothaire est comblé et emmotté, une partie des poutres verticales sert de montants à un petit donjon de cinq mètres de côté. Le fossé périphérique est agrandi ; la motte, qui prend un aspect tronconique plus régulier et plus classique, est renforcée de pieux verticaux. Une rampe permet d'accéder à la plate-forme sommitale. Un puits cuvelé de bois est creusé à partir de la plate-forme supérieure de la motte.

C'est à Lothaire ou à Arnoult II qu'il faut également attribuer la construction, à l'extérieur (au sud) de l'enceinte urbaine et vis-à-vis de la motte, de la « *basse-cour* » comtale. De ce premier état, on ne connaît qu'une partie du fossé défensif, bordé d'une palissade. De l'autre côté du rempart urbain, à l'ouest, se situe la basse-cour, plate-forme à peu près circulaire de soixante mètres de diamètre. On y accède, venant de la ville par une poterne particulière et par le « *pont de la basse-cour* », d'une quarantaine de mètres de longueur. Pour passer de la basse-cour à la motte, il faut traverser à nouveau le fossé de l'enceinte urbaine grâce à un châtelet d'entrée, de neuf mètres de large sur quatorze de long, qui contrôle l'accès au « *pont de l'entrée du chastel* ».

Dans sa description du Romagnant en vue de sa classification aux monuments historiques, le rédacteur précise que, dans une cave au niveau de l'entresol, et sur le mur de cette cave à la partie inférieure, les restes d'un arc sont encore visibles⁹. Il s'agit sans doute de l'ancien pont de la Bassecour. Un escalier qui permettait sans doute la descente aux fossés est encore visible en grande partie en 1960. Les autres bâtiments contenus dans la basse-cour sont inconnus avant la fin du Moyen Âge.

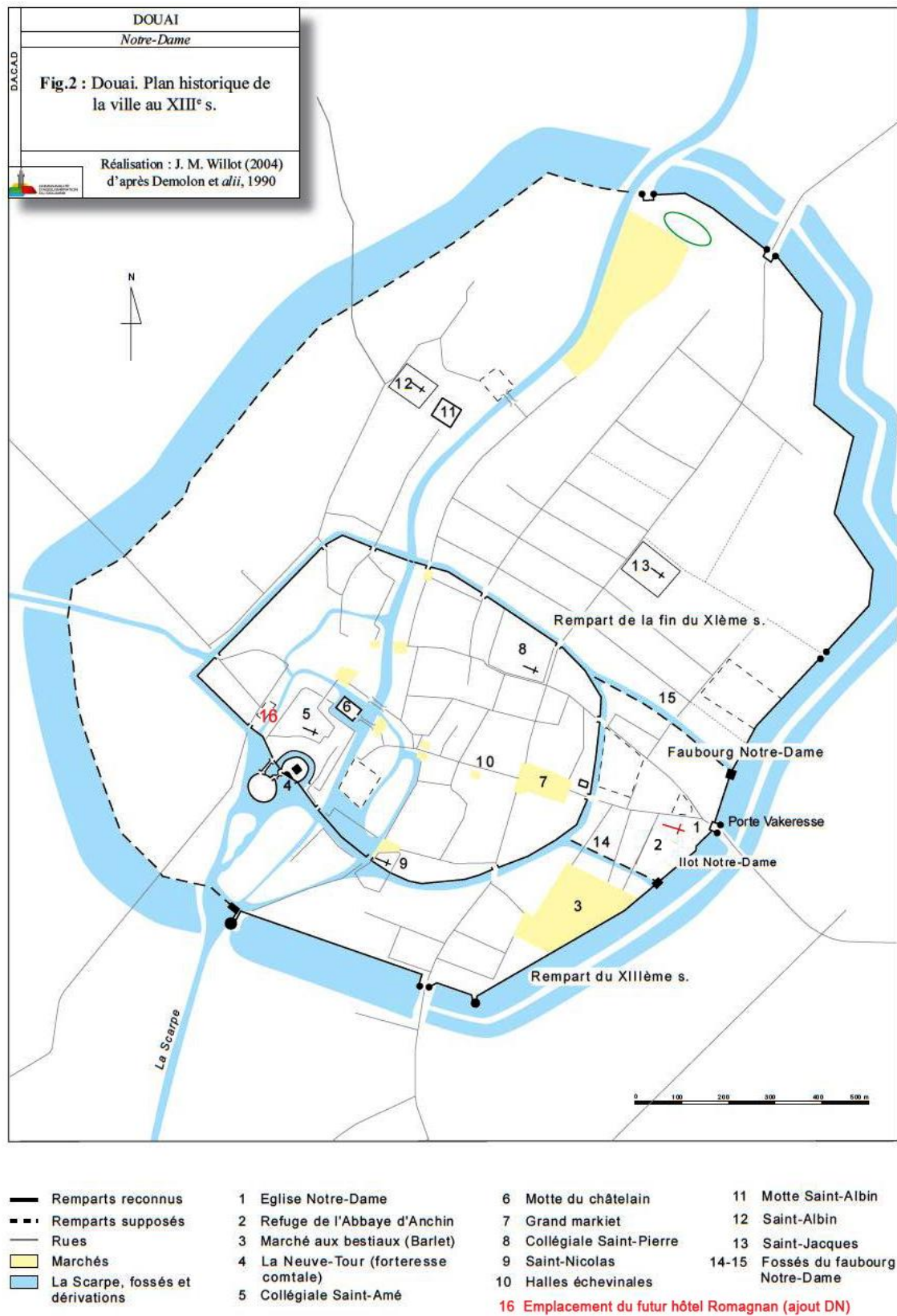
Douai évolue et deux quartiers sont attestés autour de l'an mil¹⁰. L'un appelé « *Douayeul* » (*Duaculum*) se situe sur la rive gauche au nord de l'ensemble castral et à vocation plutôt agricole ; le second, situé sur la rive droite est connu sous le nom de « *Castel bourgeois* ». Son implantation semble se limiter au bord de la rivière, correspondant peut-être à un premier aménagement de ses rives¹¹ et à l'émergence d'une vocation économique dont ce quartier serait le reflet, en opposition à l'autre rive plus agricole. C'est aussi à cette période qu'est confirmé le détournement de la Sensée augmentant nettement le débit de la rivière et donc sa navigabilité. Parallèlement, c'est en fin de ce X^{ème} siècle qu'est mentionné le premier marché.

⁹ C'est ce qu'enfant, nous appelions les restes du « *château de Saint-Maurand* »

¹⁰ CLABAUD J.D. *Les caves de Douai* Éd. Presses universitaires du Septentrion Villeneuve d'Asq, 2007 - <https://books.openedition.org/septentrion/56574?lang=fr>

¹¹ ESPINAS G. « *La vie urbaine à Douai au Moyen Âge* » Tome 1. 1913. p. 32 à 39.



Figure 4 - Plan de Douai au XIII^e s.

L'expansion urbaine



Figure 5 - Le Beffroi de Douai
par Jean-Baptiste COROT (1871)
(Photo D.N. - Louvre - Paris)

l'enceinte où le quartier de la « *neuville* » est organisé au cours du XIII^{ème} siècle.

Parallèlement à ce développement, le découpage paroissial se structure ; la paroisse Saint-Amé sur la rive gauche englobe le quartier canonial, « *douayeul* » correspondant à la paroisse Saint-Albin mentionnée des 1097 mais certainement beaucoup plus ancienne. Sur la rive droite, l'église Saint-Pierre dont la première mention date de 1117 mais dont la fondation est probablement de la fin du XI^{ème} siècle, correspond à une paroisse dont les limites sont celles de l'enceinte du XII^{ème} siècle. D'autres églises existent extra-muros : Notre-Dame édifée avant 1175, Saint-Jacques dans la « *neuville* », Saint-Nicolas au sud construite vers 1180, qui seront érigées en paroisses à la suite de l'accroissement de la population entre 1250 et 1260. Cette expansion de la ville justifie la création d'une nouvelle enceinte à la fin du XIII^{ème} siècle, dont le tracé a été conservé jusqu'au siècle dernier.

Au cours du XII^{ème} siècle, le centre de gravité de la ville s'est déplacé vers la rive droite dont l'expansion est confirmée par l'édification d'une nouvelle enceinte. De même, le « *grand marché* » correspondant à la place d'armes actuelle est attesté en 1140¹² et si la présence d'une maison communale au *castel bourgeois* reste hypothétique, la Halle apparaît à l'emplacement de la mairie actuelle en 1205.

Cette expansion est notamment liée aux développements économiques principalement en ce qui concerne le commerce du blé et la draperie. Le schéma urbain s'organise progressivement autour des axes que sont l'actuelle rue de la mairie joignant le noyau préurbain du « *castel bourgeois* » au grand marché et les rues de Paris et de Bellain constituant l'axe Nord-Sud, perpendiculaire à la rue de la mairie. Le développement est tel que des quartiers hors les murs sont attestés¹³ dans le courant du XII^{ème} siècle à l'est du grand marché pour le faubourg Notre-Dame, et au nord de

À cette époque un douaisien se fait remarquer :

Robert de Douai, véritable fondateur du collège de Sorbonne ; il était chanoine de Senlis et médecin de la reine Marguerite de Provence, femme de saint Louis ; il laissa 1,500 livres, monnaie de Paris, pour la fondation de ce collège, aux termes de son testament dont il confia l'exécution à son ami Robert de Sorbon, qui le lui avait conseillé. Robert de Sorbon commença l'exécution du testament de Robert de Douai en 1255, avec l'aide du roi Louis XI, qui donna des maisons et terrains pour construire l'édifice. On y installa d'abord seize pauvres boursiers pris dans les quatre Nations de l'Université de Paris ; plus tard, les docteurs de la Faculté de théologie de Paris s'y installèrent, et devinrent la Société de Sorbonne, dont les membres y furent logés pour toute leur vie.

[Cependant, version contestée visible sous ce lien](#)

¹² CLABOT J.-D. « *Les caves de Douai* » – Presses Universitaires Septentrion – Paris, 2007 – Page 136

¹³ ESPINAS G. Op. cit. page 16.

Du XIV^{ème} au XV^{ème} siècle

Un regard rapide sur cette période pourrait laisser croire à une stagnation de la ville ; en effet, il n'y a pas de nouvelle construction d'enceinte au cours de ces siècles pouvant attester d'un nouvel essor de la ville. Une nuance s'impose cependant : car si la surface enclose ne change pas, il n'en est pas de même concernant la densification des constructions. Les nouveaux quartiers englobés dans la large enceinte de la fin du XIII^{ème} siècle se peuplent et s'urbanisent au cours des siècles suivants, amenant les constructions privées à adopter le type classique perpendiculaire à la rue, de l'ordre de cinq mètres de large sur une dizaine de mètres de longueur, ainsi que le montrent les fouilles du parking Saint-Julien, réalisées par Pierre Demolon en 1987. Un nouveau matériau est alors utilisé : la brique, importée à Douai en 1374, pour les fortifications et qui est utilisée dans le domaine privé dès la fin du XIV^{ème} siècle.

Dans le domaine économique, il semble que s'achève dans le courant du XV^{ème} et le début du XVI^{ème} siècles, le basculement du centre de la ville des bords de la Scarpe, dont la limite de navigabilité est augmentée jusqu'à Arras à la fin du XVI^{ème} siècle, vers le Grand-Marché : en 1568, près d'une vingtaine d'auberges et d'hôtelleries sont mentionnées sur celui-ci et de nombreuses autres dans les axes voisins, alors que les abords de la rivière en sont quasiment dépourvus. Restent dans cette zone les greniers à blé et les moulins, nécessairement près de la rivière. Cependant, si la ville ne connaît plus un essor comparable à celui des périodes précédentes, son évolution est néanmoins constante, et les revenus de la ville sont encore assez importants pour permettre la reconstruction complète des halles en 1464, ainsi que la réfection constante des remparts, permettant la construction de courtines en grès et l'amélioration des portes et tours en liaison avec l'évolution des moyens de siège.

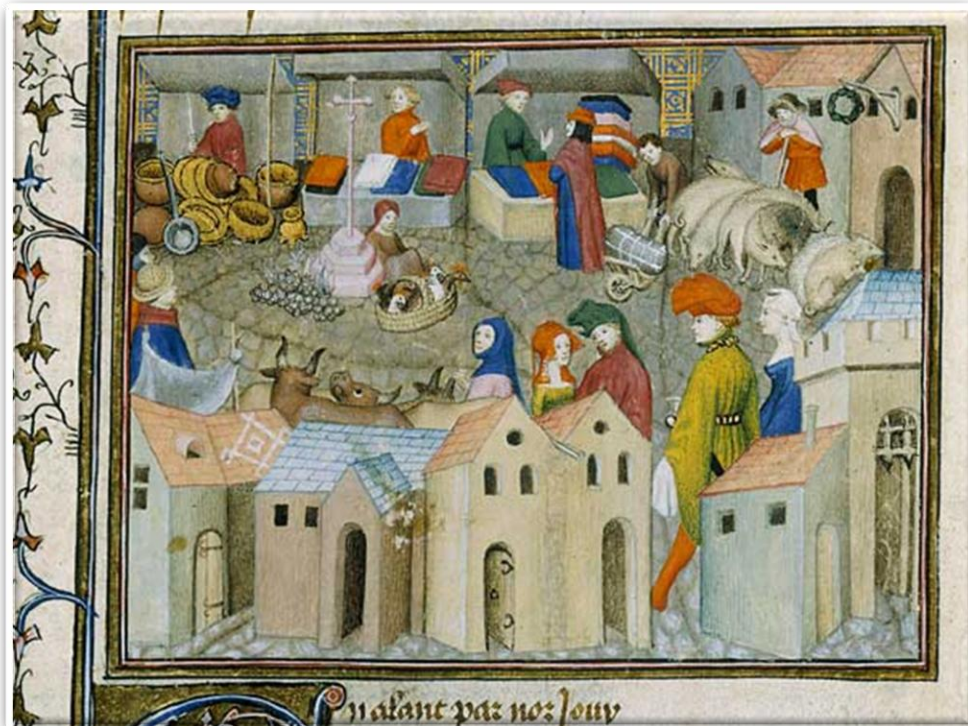


Figure 6 - Le commerce au Moyen Âge



Figure 7 – Extrait d'une représentation politique de la France en 1477.

OU L'ON PARLE DU ROMAGNANT

Parcelles de terrain provenant de l'ancien château¹⁴.

La première trace précise de l'existence de « notre » maison se trouve aux archives de Douai, là où Félix Brassart découvrit ce qui lui permit d'écrire ce qui suit. J'ai repris le français ancien, tel que cité par l'auteur et n'y ai ajouté que les définitions permettant au lecteur une meilleure compréhension du texte.

Selon Brassart, on trouve quelque fois la mention de « *fiefs cotiers*¹⁵ » ou « *fiefs rentiers* », ce qui paraît, à juste titre, être une véritable anomalie : un fief, c'est-à-dire un bien noble, ne peut être en même temps « *cotier* », c'est-à-dire roturier¹⁶. Or, il existe, de cette nature, une parcelle de l'ancien château, qu'on avait aliénée à charge d'une rente annuelle, d'un droit de relief¹⁷ au décès du possesseur et du droit seigneurial en cas de vente. Cette parcelle, détachée d'un domaine noble, conserva la qualité de fief. Il est à remarquer qu'elle ne figure pas dans la liste des fiefs de Douai dressée en 1578, sans doute à cause du son peu d'importance. C'est cependant dans ce fief que fût bâtie la maison qui deviendra l'hôtel Romagnant, où nous vécûmes avec mes parents de 1942 au 28 septembre 1958, [jour mémorable à plus d'un titre](#).

Maison devant l'entrée du château. Arrentement¹⁸ de 1512.

Donc selon Brassart, le 15 juillet 1512, le domaine¹⁹ vendit, au siège de la Gouvernance²⁰, « *une place appartenante à l'archiduc, comte de Flandres, à cause du chatel de Douay, size devant ledit chatel, tenant pardevant au chemin qui mène de la cimetière de Saint-Amé au pont de la Bassecour* », et ce, à charge d'une rente annuelle de six chapons et un quart de chapon, payable au domaine²¹. Peu de temps après, la rente fut augmentée d'un demi-chapon, à cause de l'autorisation accordée d'ériger un pignon sur la muraille du pont de la Bassecourt²² ; car une maison (la nôtre ?) avait été bâtie sur le terrain aliéné par le domaine en 1512.

¹⁴ La source de cet historique est de Félix Brassart, Archiviste et auteur de « *Histoire du château et de la chastellenie de Douai* » - Crépin éditeur, Douai, 23 rue de la Madeleine – 1877, Chap. VI. (page 868 et suivantes de l'édition originale).

¹⁵ Qui relève d'une *coterie* : Héritage chargé d'une redevance roturière ; association de personnes qui en assure la mise en valeur.

¹⁶ Il existe cependant des *francs-fiefs* qui sont des fiefs nobles possédés par des roturiers.

¹⁷ Droit payé par un vassal pour entrer en possession d'un fief au cours d'une mutation. DMF : « *Dictionnaire du Moyen Français* », (1330-1500) Atilf, <http://www.atilf.fr/>

¹⁸ Arrentement : Prise ou bail à rente.

¹⁹ Domaine : Ensemble de terres et de droits qu'un seigneur (laïc ou ecclésiastique) conserve pour en assurer lui-même la gestion directe et en percevoir le produit.

²⁰ Gouvernance : 'Régional : Artois, Flandres – Circonscription à caractère militaire, judiciaire et administratif sous l'autorité d'un gouverneur. DMF, op cit. Ici, Douai, ville franche, possédait sa propre Gouvernance.

²¹ Recueil des édits, Douai, Willerval, 1730, in-4, p. 700.

²² Bassecourt ou « basse-cour » : Initialement, il s'agissait de la zone enceinte par une fortification castrale ou de cette enceinte elle-même. Les premiers châteaux forts médiévaux étaient constitués sur le modèle motte et basse-cour, ou motte castrale. « *Le terrain enclos par les remparts d'une forteresse se nommait la basse-cour* » (MERIMEE, *Ét. sur les arts au Moy. Âge*, 1870, p. 26).



Six chapons et un quart de chapon ! Quelle monnaie ! Et pourtant, c'était, si j'ose dire, monnaie « courante ». J'ai trouvé l'exemple ci-dessous dans l'ouvrage intitulé « *Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournay*²³ » :

« Le seigneur percevoit annuellement en rentes foncières, dites seigneuriales, sur plusieurs héritages, 130 razières 12 hotteaux et 4 bassinets d'avoines, payables en mars, et à la Noël. Plus, 2 botteaux de bled froment, 138 chapons, un demi-chapon, un demi quart de chapon, et le tiers d'un demi quart de chapon, 6 poules, une demie poule, et un quart de poule en argent payable à la Noël et à la saint Jean ; plus 40 livres, 10 sols, 8 deniers tournois et 4 deniers lousiens. »

À cette époque, l'antique château ou donjon des comtes de Flandre et le palais de la Bassecourt existaient encore ; l'entrée du premier était au même endroit que la grande porte de la Fonderie actuelle ; la principale entrée de la Bassecourt se trouvait rue d'Arras, où s'ouvre aujourd'hui la rue de la Fonderie. Le château et la Bassecourt étaient séparés par un cours d'eau au-dessus duquel était un pont, dit pont de la Bassecourt ; Brassart poursuit en disant que celui-ci existe encore dans la rue de la Fonderie, entre les bâtiments érigés en face de la résidence du directeur de la Fonderie²⁴ et cette résidence. Mais, en 1950 aucun pont n'est visible ; c'est la rue de la Fonderie elle-même qui passe sur ce cours d'eau, en prolongation de la partie de l'hôtel construite au XVIII^{ème} siècle. Car si nous le voyions déboucher le long de la maison des Dehayes vers les moulins de la rue des Moudreurs, il n'était pas visible en amont, côté Fonderie.

Après la bataille de Pavie, François 1^{er} devait compter au nombre de ses pertes les prétentions qu'il élevait alors sur toute la Flandre et sur Douai en particulier. Les Espagnols, déjà maîtres des Pays-Bas, cherchaient à agrandir leurs possessions de ce côté. Le mariage de Marie de Bourgogne, comtesse de Flandre, avec l'archiduc Maximilien d'Autriche, avait déjà fait passer la Flandre, avec Douai, sous la domination autrichienne, qui bientôt devint espagnole ; mais l'Espagne craignait la France. La captivité de François 1^{er} parut aux espagnols une occasion favorable de s'en assurer la tranquille possession et ils la saisirent avec empressement. L'une des clauses du traité de Madrid, signé le 14 janvier 1526, fut que le roi de France renoncerait à ses prétentions sur la Flandre et sur Douai. Dès ce mois de janvier, la ville passa donc d'une manière certaine sous la domination des Espagnols. Les Espagnols conserveront Douai pendant plus d'un siècle, et c'est durant cette longue domination que s'y forma ce mélange singulier dont on retrouve encore des traces aujourd'hui : on rencontre encore chez nous des visages dont le type accuse une origine méridionale.

Durant cette période, on peut donc aisément imaginer que les résidents de notre maison étaient des notables de la ville. En effet, détenir et habiter un fief, même côtier, dans l'enceinte même du château de la Bassecourt ne devait pas être le lot commun.

²³ HOVERLANT de BEAUWELAERE A. « *Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournay* », Volume 56 - À Lille, chez P. Dumortier, 1812

²⁴ En effet, le « courant » qui passait sous la maison continuait sous la rue de la Fonderie.



L'Université de Douai

Dès 1530, une demande pour la création d'une Université à Douai est adressée à l'Empereur Charles-Quint ; elle fut accueillie par Philippe II, Roi d'Espagne, son fils et successeur, qui crut devoir solliciter l'assentiment du pape Paul IV. Celui-ci étant décédé entre temps, Pie IV, son successeur, donna le 6 janvier 1560, une bulle qui admettait la demande et portait approbation des statuts ; en conséquence Philippe II, par un édit du 19 janvier 1561, autorisa l'établissement à Douai d'une Université qui comprenait les cinq facultés de théologie, de droit canonique, de droit civil, de médecine et des arts libéraux.

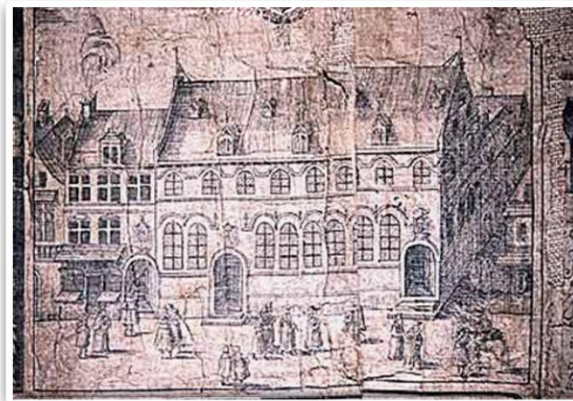


Figure 8 - L'Université



Figure 9 – Le Collège du Roi

L'université fut inaugurée le 5 octobre 1562 pour « servir d'exemple à toute la chrétienté ». Elle sera donc l'une des places fortes de cette stratégie de ce que l'on a appelé la « Contre-Réforme » et attire de nombreux étudiants venus de tous les Pays-Bas et aussi de l'Angleterre. De nombreux collèges et séminaires sont fondés, en particulier les collèges d'Anchin et des Anglais. Cependant, au début XVI^{ème} siècle, l'humanisme se répand et avec lui une critique des pratiques religieuses qui appelait des réformes et provoquait des oppositions au sein de l'Université et des ordres religieux inquiets de la diffusion des idées luthériennes. Dans ce contexte, nombreuses sont institutions religieuses que l'insécurité et les troubles religieux poussent à s'installer en ville, à l'abri de l'Université.

C'est dans ce même contexte religieux et politique que ce quartier de la ville fut considérablement modifié en 1563, lors de l'établissement du collège du Roi²⁵ à la place de l'ancien palais de la Bassecourt, conséquence de la construction des bâtiments de l'Université. C'est seulement de cette époque que date la « rue du Collège du Roi » ; l'entrée du collège, au lieu de rester celle de la Bassecourt, sur la rue d'Arras, où s'élevait une « haute tour et colombier », avait été reculée un peu plus bas (à l'endroit du renforcement du mur de clôture de la Fonderie), dans le terrain de la Bassecourt, laissant un excédent que l'Université abandonna à la ville en 1564, pour établir une rue qui mettrait le collège en communication, d'une part avec l'église Saint-Amé et d'autre part avec la rue d'Arras.

²⁵ En 1562, le roi d'Espagne Philippe II fonde à Douai une université afin de combattre la Réforme, et Douai devint une forteresse de la foi catholique. La bible de Douai y a été traduite en anglais dans le cadre de la contre-réforme. C'est sur un exemplaire de cette bible dite de Douai que John F. Kennedy a prêté serment lors de son investiture présidentielle.

Accès à cette Bible : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/b/b9/1609_Doway_Old_Testament.pdf

La rue projetée ne fut ouverte qu'en 1568. Et ce n'est qu'en 1793²⁶ qu'elle portât le nom de rue de la Fonderie. Le surplus du terrain, vis-à-vis de l'entrée du collège et de l'autre côté de la rue, fut alors réuni à ce qui sera notre maison, bâtie sur la parcelle de l'ancien château aliénée par le domaine en 1512 ; seulement un bief de la Scarpe²⁷ séparait les deux terrains. L'une des rives fut notre jardin, l'autre la maison. Tout ceci résulte de l'acte suivant :

En 1568, le 1^{er} septembre, les échevins cèdent en arrentement perpétuel, au profit des propriétaires de la maison située devant l'entrée du château, « **une portion de terre que par cidevant solloit²⁸ estre jardin à la Bassecourt, présent vaghuc²⁹ et tournée à flegard³⁰, estant au devant et au dehors du collège du Roy st...fl, estably et érigé en sadite maison et Bassecourt, et st...fl. dellaissée** » par l'Université à la ville. « **Icelle portion de terre se comprenant depuis le pondt de ladite Bassecourt et faisant entrée pour aller audit collège, qui est joindant la maison ... (devant la porte du château) tenue en cens³¹ de Sa dite Majesté, à cause de son chastel en ceste ville, allant du loing ladite entrée et chemin pour aller audit collège et la rue que de nouvel est ordonnée estre faicte pour prendre passage du cloistre de Saint-Amé et dudit collège en la rue d'Arras, de telle largeur du moins entre le mur prochain la porte dudit collège et la clôture que se fera de ladite portion de terre. Jusques la rivière fluant³² par dessoubz le pondt de la vieze³³ porte d'Arras, que est à présent ladite entrée dudit collège (sur la rue d'Arras, à l'ouverture de la rue de la Fonderie), et tenant du boult, vers ladite rue d'Arras, à ladite rivière. Retournant et close d'autre costé, vers ladite maison, d'un ravin et de la rivière flouant dudit pondt de la Bassecourt, du loing ladite maison, aux molins de le Pierre et Escoufflet (ce sont les deux moulins qui existaient dans la rue des Moudreurs). Laquelle rivière, pour la commodité d'icelle maison », on pourra « faire vaulser³⁴ par dessus, aussy avant que ladite maison porte en longhueur. Demoureront à leur proffit les planaqués, piliers et gistes de bois, sur lesquelles on passe présentement au dessus de ladite rivière, venant de ladite rue d'Arras », mais à leur charge de faire à la place, un pont de maçonnerie (celui de l'entrée de la rue de la Fonderie). La rente annuelle au profit de la ville fut fixée à deux chapons et deux sols douisiens (sic)³⁵.**

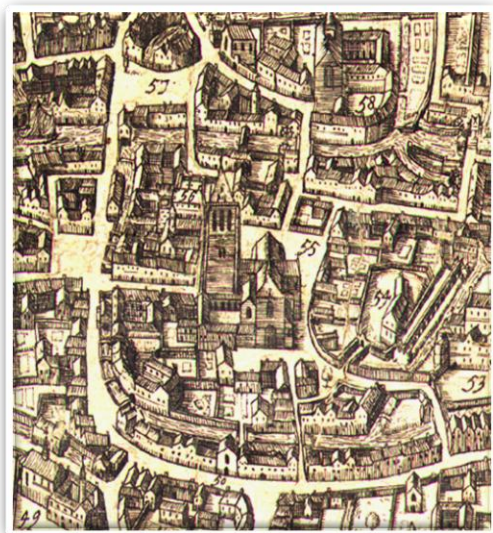


Figure 10 - Extrait du plan de Martin Le Bourgeois (1627)
53 : Le collège du Roi
54 : Gouvernance
55 : Église Saint-Amé.

En vertu des actes d'arrentement de 1512 et de 1568, la propriété qui nous occupe, sise rue du Collège-du-Roi, en partie fief et en partie coterie ; ce qui est situé au nord du cours d'eau — la maison — provenait de l'ancien château et avait la qualité de fief ; le restant, placé au sud du même cours d'eau, le jardin, provenant

²⁶ *Histoire des rues de Douai* par le personnel des Archives Municipales
<https://fr.calameo.com/read/001071289d18033caf17f?page=1>

²⁷ Bief que nous appelions le « courant ».

²⁸ Soler ou soler : garnir le sol.

²⁹ Vaghue ou vague : Vacant, inoccupé, vide. (DMF)

³⁰ Flégard : Anciennement, en Flandre, place commune, grand chemin, marché, trottoir le long des rues. (DMF)

³¹ Cens : Redevance fixe et perpétuelle due pour une tenure et payée annuellement. Une « tenure » est la condition sous laquelle on tient un fief. (DMF)

³² Fluant, de fluer : coulant.

³³ Vieze : vieille.

³⁴ Vaulser ou volser : Bâtir en forme de voûte, couvrir d'une voûte (DMF).

³⁵ Douisiens (sic) c'ad « douaisiens ». Archives Municip ; no 1620 de la Table. Cf. Guilmot, Inventaire, I, p. 9.

de l'ancienne Bassecourt, était une coterie³⁶ tenue de l'échevinage.

Celle-ci, adjugée en 1512 à *Claude Landrieu*, après avoir appartenu à Messire *Philippe de Vernay*, chanoine de Saint-Amé ; puis elle fut la propriété de *Bertholemy de Scènes* et *Sampson de Thouwars* ; ce dernier, qui demeurait auparavant à Tournai, était venu s'établir à Douai, avec un privilège pour tenir « *table de prêt* » pendant douze ans, suivant lettres patentes du 8 février 1543³⁷. On l'appela alors « *la maison du Lombard* », car on nommait lombards ces prêteurs sur gage autorisés par le prince. Après Sampson de Thouwars la maison devint la propriété d'un autre Lombard, *Franchois de Romaignon* qui donna le nom au fief et à l'hôtel, qui, de façon déformée, devint *François de Romagnan*.

En effet, dans « *Les bourgeois de Valenciennes*³⁸ », Yves Junot nous apporte des précisions sur les lombards du Hainaut :

« Les solutions à un quotidien plus difficile : assistance et prêt sur gage.

L'insuffisance d'un seul salaire par famille devient flagrante pour les moins qualifiés' Dans ce contexte, le travail des femmes et des enfants est une réalité précoce aux Pays-Bas, surtout dans le textile et les petits métiers de la revente au détail. L'alimentation des humbles se dégrade aussi, et le recul de la consommation de vin (divisée par trois à Valenciennes en un siècle) au profit de celle de la bière trouve là une explication immédiate. L'assistance joue un rôle croissant auprès des personnes isolées comme des familles laborieuses chargées d'enfants, « povres mesnages honnestes » secourues à chaque crise de subsistance par l'Aumône générale mise en place en 1531.

Le prêt sur gages est aussi une solution de dépannage. Dans les villes des Pays-Bas, du bas Moyen âge aux années 1620, le Lombard accorde des crédits à la consommation à court terme et sur gages, assortis de taux d'intérêt usuraires. Cette « table de prêt » reçoit vêtements, meubles, bijoux et les revend aux fripiers de la ville si le propriétaire n'est pas venu les récupérer. Le bénéfice annuel de ces ventes fluctue entre 350 et 800 livres dans les années 1610 qui ne sont pourtant pas marquées par une misère excessive. Établi dans la populaire paroisse Saint-Jacques, place à Lille, le Lombard valenciennois est tenu par des marchands financiers et prêteurs italiens, principalement piémontais, dont l'activité est dépendante d'un privilège accordé ou révoqué par le souverain.

*Vinchant Des Bousières (natif d'Asti, actif à partir de 1506, bourgeois de la ville en 1516), Bernardino Pisano (dans les années 1540-1550), **Franchois Romaignon** (sous Philippe II³⁹) et Mathieu De Chièvre (jusqu'en 1625) sont à la tête de l'institution, mais leur trace se retrouve aussi à Anvers. Lille ou Amiens. Leur établissement en ville reste temporaire et aucune alliance matrimoniale n'est répertoriée avec les bonnes familles marchandes locales. Ces marchands-prêteurs sont peu intégrés à la société locale et à ses hommes de commerce.*

L'institution disparaît quand les archiducs Albert et Isabelle⁴⁰ moralisent le prêt à intérêt. Après avoir révisé les taux à la baisse, ils mettent sur pied, avec l'aide de l'architecte Wenzel

³⁶ Coterie : Qualité d'un héritage cotier (non noble), terre roturière de laquelle peut dépendre un fief - Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^{ème} au XV^{ème} siècle de Frédéric GODEFROY – Paris 1881.

³⁷ PILATE-PREVOSTJANV H. J. *Table chronologique et analytique des archives de la mairie de Douai, depuis le onzième siècle jusqu'au dix-huitième*, Douai, chez A. Obez, 1842.

³⁸ JUNOT Y. « *Les bourgeois de Valenciennes: anatomie d'une élite dans la ville (1500-1630)* ». Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2009 p. 220.

³⁹ *Philippe II d'Espagne*, né le 21 mai 1527 à Valladolid et mort le 13 septembre 1598 au palais de l'Escurial, est prince souverain des Pays-Bas, roi des Espagnes de 1556 à sa mort, et roi du Portugal à partir de 1580. Il est le fils de l'empereur romain germanique Charles Quint (1500-1558) et d'Isabelle de Portugal (1503-1539).

⁴⁰ Isabelle, fille de Philippe II d'Espagne épouse son cousin Albert avec qui elle gouverne les Pays-Bas sans l'intervention de l'Espagne.



Cobergher et sur un modèle développé en Italie, des caisses publiques ou monts-de-piété municipaux qui prêtent à 15 % l'an. Bruxelles inaugure en 1618 le premier établissement de ce type, suivi des autres villes du pays. »

Si, dans son travail de recherche, Yves Junot omet de parler de Douai, la présence du lombard Franchois Romagnon est incontestable.

La maison du Lombart vendue

Dans le « *Livre manuel* » du bailli Philippe de Le Val, aux archives de la ville, on lit : « 1558. S'est vendue la maison du Lombart, près du chasteau, tenue du roi. Prix : 100 livres ». Laurent Grenier et François de *Romagnant* la possédaient en 1568, quand elle fut agrandie au moyen d'un excédent de terrain provenant de la Bassecourt. En 1581, elle fut saisie et vendue par François *Romagnant*, résidant alors à Gand, et adjugée, moyennant 1680 livres, à *Toussaint Du Gardin*, bourgeois de Douai. On est en droit de s'étonner de la plus-value constatée en vingt-trois années.

À la distribution du prix, qui se fit le 24 novembre⁴¹ 1581 devant bailli et hommes de fief, elle est ainsi désignée : « **Maison avec jardin, tenue de Sa Majesté à cause de son chastel, séant au-devant dudit chastel, en laquelle réside à présent Michel Louvet, écuyer ; tenant d'une part à l'héritage de Mrs de Saint-Amé⁴², où réside M^e Jacques Du Crocquet, prêtre, chanoine, d'autre par derrière à la rivière fluant du Grand bail es moulins de la rue du Verd bos ou des Mourdreux. »**



Figure 11 -
Vue du Romagnant au XVII^e s.

Ce qui suit montre que les conditions du contrat de 1568, pour l'établissement du pont vers la rue d'Arras, n'avaient pas encore été exécutées : « **A charge (par l'acquéreur) de faire bacicoler⁴³ la rivière, du côté de la rue d'Arras, depuis le pont étant sur la fin de la rue allant dudit chasteau en la susdite rue d'Arras, et ce jusques aux basses chambres (les latrines) étant sur ladite rivière, du côté d'une porte par où ou va en la buerie (blanchisserie de la rue d'Arras) de la Bassecourt dudit château. Et sur le dessus dit bacicollement et reste du flégard estant du long ladite rue d'Arras, tant au-deçà⁴⁴ de l'eau que au-delà, jusques les murs faisant clôture de ladite Bassecourt, étant de présent le collège du Roy, faire bâtir, maisons, à l'embellissement de la ville, en élargissant l'entrée dudit pont. Pour être ledit restant de flégard, jusques ledit mur de la Bassecourt, du compris⁴⁵ dudit héritage. »**

Jean d'Auby, bourgeois de Douai, acheta, le 21 mars 1597, la maison dite « **de Franchois Romagnan, devant le chastel** » ; mais sa veuve et son fils, dam^{le} *Marguerite Becquet* et *Renom d'Auby*, la revendirent, le 20 octobre 1608, à Lambert de Baillieux, demeurant à Douai⁴⁶.

⁴¹ Archives du parlement de Flandres, fonds de la Gouvernance de Douai, distributions.

⁴² *Mrs* est sans doute mis ici pour Messigneurs, désignant le collège St-Amé.

⁴³ Bacicoler : Munir (une tour) d'un balcon en bois - verbe du langage wallon, qui éveille l'idée d'une construction élevée contre un cours d'eau. — Voir Roquefort, Supplément au Glossaire, p. 34 (citation d'un acte des archives de Douai) ; Bachicollement : solide construction élevée pour endiguer une rivière.

⁴⁴ Aujourd'hui : « en-deçà ».

⁴⁵ Compris dans ...

⁴⁶ Archives départementales du Nord, comptes du bailli de Douai, 1605-1603 et 1608-1611.

Celui-ci, dit « *le capitaine Lambert* » et qualifié, dans le contrat du 19 novembre 1615 : « *Lambert de Baillœul, sieur de Souastre-en-Sauchy-Cauchie, y demeurant, pays d'Artois* », vendit à dam^{le} Anne Le Carlier, demeurant à Douai, femme autorisée de Jacques de La Fosse, écuyer, « *une maison et jardin, séant en la paroisse Saint-Amé, haboutant de deux sens à front de deux rues, près du chastel et audevant d'icelui, l'une allant à une ruelle menant à la ruelle des Moudreurs, d'autre à une ruelle (rue de la Fonderie) menant à la rue d'Arras, tenant à l'héritage d'une prébende⁴⁷ canoniale de Saint-Amé ; et passe, entre la maison et le jardin, la rivière venant du Iardin de plaisance de l'Arcqbalestre⁴⁸, et d'un autre côté du jardin la rivière fluant au moulin de la Prairie-Saint-Albin* ». La maison était tenue en « fief » et le jardin tenu par l'échevinage. La distribution du prix de vente⁴⁹ se fit au siège de la Gouvernance, le 10 juillet 1616, le vendeur étant représenté par son fils, M^e François de Baillœul, licencié en médecine⁵⁰.

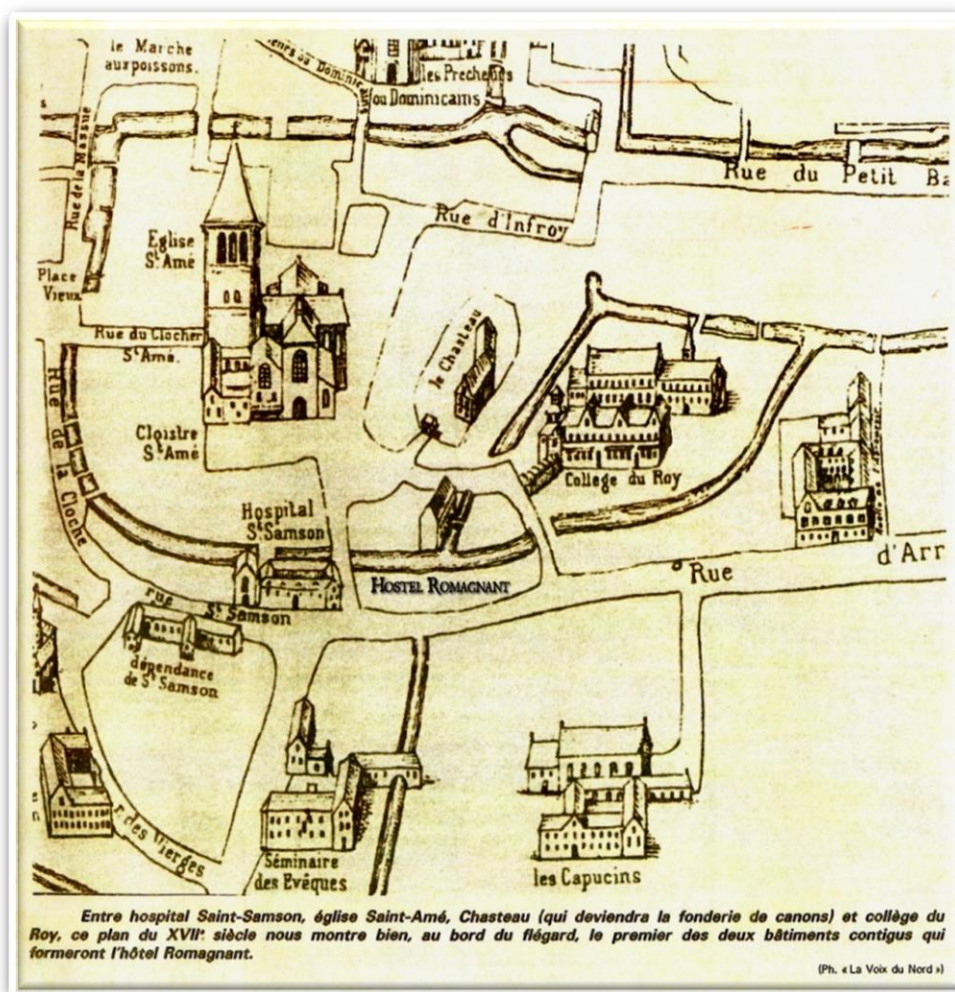


Figure 12 - Autre plan de Douai situant le Romagnant

⁴⁷ Une prébende désigne un revenu strictement attaché à un canonicat (charge ecclésiastique du chanoine) et qui représente son bénéfice ecclésiastique.

⁴⁸ PLOUVAIN P.A.S. « *Souvenirs à l'usage des habitants de douai, ou notes pour servir l'Histoire de cette ville* », Douai, 1809, p. 813. Pierre-Antoine-Samuel-Joseph Plouvain est né en 1754 à Douai, était juge, conseiller à la cour impériale de Douai et chronologiste. (Arcqbalestre : Arbalète).

⁴⁹ La distribution du prix de vente est une phase de la procédure de saisie immobilière. Elle est en principe poursuivie à la demande du créancier saisissant.

⁵⁰ Archives du parlement, Gouvernance de Douai, n° 129 des distributions. - Archives municip., registres aux plaids du bailliage.

La famille de Broide

Aux plaids⁵¹ du bailliage, tenus le 20 décembre 1640, le sieur Philippe de Broide⁵², écuyer, docteur *in utroque jure*, (c'est à dire docteur en droit canon et en droit civil), releva⁵³ au nom de sa fille, *Anne de Broide*, nièce de ladite *Anne Le Carlier*, décédée ; il présenta la quittance du droit de relief, délivrée par le « censier du Temple » : ce qui prouve que le relief de ce fief tout moderne était dû aux ayants cause des Templiers, comme pour les plus anciennes seigneuries de la châtellenie.

Aux plaids du 22 novembre 1642, M^e Bauduin Fouquier, licencié es-lois, avocat à la Gouvernance, procureur dudit Pierre de Broide, conseiller de la ville de Lille, fut admis comme « *homme servant* » pour le fief « *Romagnon* ». Le 26 octobre 1671, *Philippe Thomas de Broide*, écuyer, Seigneur de Rambures, licencié es droits, procureur de dam^{le} Marie Le Carlier, veuve dudit Pierre de Broide, sa mère et de dam^{le} Anne de Broide, sa sœur, fut reçu « *homme servant* » pour ce même fief appartenant à Anne, à charge du viage⁵⁴ de sa mère.

Enfin le 29 avril 1675, Ponthus François de Broide⁵⁵, écuyer, seigneur d'Aveskerque et autres lieux, « demeurant à Lille, fils et procureur de ladite Marie Le Carlier, fit recevoir, comme « *homme servant* », au lieu dudit feu Philippe-Thomas de Broide, George Évrard, auditeur, c'est-à-dire notaire royal.

Prise de Douai par Louis XIV

Quoique devenue par-dessus tout une ville de sciences, Douai n'en était pas moins restée ce qu'elle était autrefois, une ville forte de la première importance. Aussi, quoique ses fortifications eussent pris, de jour en jour, de nouveaux accroissements, *Don François de Mouro*, qui gouvernait les Pays-Bas pour l'Espagne, crût nécessaire d'en augmenter encore les moyens de défense. En 1644, il fit construire dans le pays d'Artois, au sud de Douai, un fort qu'on appela d'abord fort Saint-Antoine et qu'il mit sous les ordres du gouverneur de Douai. Ce fort commandait le cours de la Scarpe et ne devait pas être un des moindres obstacles à la conquête de Douai. Cependant, Douai allait faire partie de cette France, alors redoutée des douaisiens, et devait désormais rester invariablement enchaînée à sa fortune.

Louis XIV prit les armes pour revendiquer la dot ou la succession de son épouse et commença ses conquêtes par la Flandre. Le roi d'Espagne, inquiet de ses mouvements, se prépara à la défense, mais il y mit une lenteur désespérante : Aucune troupe ne tenait campagne lorsque le roi de France se présenta ; don François de Mouro n'avait pas même assez de troupes pour compléter les garnisons. À Douai, on répara en toute hâte les fortifications, faute de troupes, on donna des armes aux professeurs, aux étudiants, aux religieux, aux séminaristes, au clergé même ; on leur assigna des postes en cas d'alarme, et ce fut avec de pareils soldats, qui pour la plupart préféraient la plume à l'épée, qu'on attendit une armée superbement organisée et commandée par un roi jeune, vaillant, ami des combats et de la gloire et à qui rien n'aurait su résister.

⁵¹ Plaids du bailliage : Audiences régulières du tribunal du bailliage. Lors des plaids on consigne les décisions de justice et les actes qui seront plus tard dévolus aux notaires. Les plaids sont sous l'autorité du bailli.

⁵² Philippe de Broide, natif d'Aire-en-Artois, professeur de droit civil en l'Université de Douai, conseiller de la ville de Douai, auteur de « *Le Philosophe ou admiration, L'orateur ou rhétorique chrétienne, le Prince ou imitation de Dieu, le Vassal ou le fief* » in-8°, 668 pages, plus 8 feuillets liminaires non chiffrés, Douai, Marc Wion, 1627.

⁵³ Relever (une terre/un fief du suzerain) : Reconnaître la suzeraineté d'un tiers (sur une terre), ou, recevoir du suzerain l'investiture d'un fief (moyennant un droit de mutation appelé relief ou rachat) Source : DFM op cit.

⁵⁴ Viage : Droit de jouissance d'un bien et de ses revenus, durant la vie, sans en avoir la pleine propriété. DMF op.cit.

⁵⁵ Ponthus-François de Broide mourut le 4 septembre 1679.



Une telle organisation ne fit que faciliter les affaires du roi de France ; le premier juillet 1667, Louis XIV fut sous les murs de Douai et investit la ville sans se donner un instant de repos. Le roi voulut même pousser une reconnaissance pour étudier les abords de la place et le 3 juillet, vers le soir, le roi décida qu'on ouvrirait la tranchée sur deux points différents et on commença aussitôt le travail. Les assiégés firent tout ce qu'ils purent pour en entraver l'exécution, et dans de fréquentes sorties en vinrent aux mains avec les troupes françaises. Le lendemain, malgré le feu continu des assiégés, le roi, pour examiner la ville dans tous ses détails, en fit le tour ainsi que celui du fort et donna des ordres en conséquence.

Il l'écrivit au conseil de la ville et exhorta les bourgeois à se soumettre. C'était une planche de salut, on ne manqua pas de la saisir. Un conseiller pensionnaire nommé Hattu, se rendit aussitôt près du roi ; il obtint une trêve jusqu'au lendemain pour étudier les articles de la capitulation et les soumettre à Louis XIV. Enfin, le 6 juillet, après s'être défendus de leur mieux, les défenseurs livrèrent les portes à l'armée française, la capitulation fut signée et, le lendemain, les Espagnols quittèrent la place et se rendirent à Valenciennes. Le commandement de la ville fut remis aux mains du comte d'Aspremont.

Le roi fit sa première entrée par la porte de Valenciennes. Les échevins l'attendaient à la barrière pour lui faire les compliments d'usage et lui offrir une clef d'or. De là, Louis XIV se rendit à Saint-Amé, reçut les différents corps de la ville et en repartit le lendemain. Mais ce n'était là qu'une entrée de vainqueur et qui n'avait rien de splendide. Le vingt-trois du même mois, Sa Majesté fit à Douai son entrée solennelle et joyeuse avec la reine son épouse. Le roi et la reine venaient d'Arras et entrèrent à Douai par la porte du même nom. Sur leur passage les rues étaient pavoisées et tendues de magnifiques tapisseries ; des chars de triomphe étaient disposés dans le carrefour, Gayant lui-même fit partie du cortège et assista à la cérémonie.

Louis XIV réalisa très vite tout le parti qu'on pouvait tirer d'une place comme Douai, et il résolut d'en faire une ville d'artillerie. À cet effet, il réunit à Douai tout ce qui était nécessaire pour atteindre son but et statua qu'il y serait établi une fonderie de canons.



Figure 13 - Adam Frans van der Meulen,
Arrivée de Louis XIV devant Douai. 2 juillet 1667
© Collections des musées de France (Joconde)

Les Keller à la Fonderie

Le château transformé en fonderie ; les Keller

Félix Brassart poursuit l'histoire du Romagnant.

Le 10 mars 1679, il retrouve la trace d'un dénombrement⁵⁶ pour ce fief, servi par Balthazar Keller, commissaire ordinaire des fontes de l'artillerie de France, demeurant à Douai⁵⁷. Il l'avait acheté à Marie Le Carlier, veuve de Pierre de Broide, écuyer, seigneur de La Vallut & autres lieux. Elle en avait elle-même acquis le droit « *par le trépas d'Anne le Carlier, sa tante* » ; ledit fief était tenu du roi, à raison de dix livres parisis de relief.

Hans Johann-Balthazar Keller vom Steinbock⁵⁸ était héritier d'une considérable famille suisse remontant au VIII^{ème} siècle. La fonderie royale était établie depuis une dizaine d'années dans l'ancien château des comtes ; et Johann-Balthazar Keller, qui en fut le premier directeur, habita la maison qu'il venait d'acquérir, située en face de la nouvelle Fonderie : le Romagnant.

S'il est le plus illustre des résidents du Romagnant, la ville de Douai ne lui a cependant pas fait une très grande place dans son histoire : aucune rue Keller, ni boulevard, ni même une modeste impasse ! Aussi, je pense ici réparer cet oubli en lui dédiant ce chapitre. Les éléments que je cite ici sont issus du travail d'Agnès Étienne-Magnien dans son ouvrage publié à la Bibliothèque de l'école des chartes⁵⁹.

Les frères Keller, Jean-Jacques (°1635 - †1700) et Jean-Balthazar (°1638 - †1702), sont davantage connus pour avoir fondu des statues que pour avoir mis en place et dirigé les plus grandes fonderies de canons du royaume de Louis XIV. Certes, on peut encore contempler quelques canons signés « Kellers » dans la cour d'honneur de l'hôtel des Invalides à Paris, mais incontestablement l'expression « bronze Keller » se réfère moins à ces derniers qu'aux bronzes du parterre d'eau du château de Versailles.

Pourtant, la correspondance du Secrétaire d'État à la guerre Louvois conservée au Service Historique de l'Armée de Terre, ainsi que le Mémoire de Jean-Jacques Keller publié en 1694⁶⁰ permettent l'étude des fonderies stratégiques installées par Louis XIV aux frontières du royaume. Ces documents font connaître l'existence de tout un corps professionnel, celui des fondeurs de canons, et leurs rapports avec les hommes d'armes, et apportent, enfin, des renseignements plus techniques sur la construction des fonderies, les procédés d'alliages ou de fonte, etc., alors que l'histoire de l'artillerie, troupes et matériel, n'a souvent été traitée que sur un plan strictement institutionnel.

⁵⁶ Dénombrement : Acte authentique, faisant suite à l'aveu et envoyé au seigneur dans les quarante jours suivant l'investiture, portant reconnaissance du fief par le vassal et donnant le détail de ce qu'il tient à ce titre du seigneur.

⁵⁷ Original en parchemin revêtu du sceau de Keller, à un bouquetin ; aux archives municipales.

⁵⁸ Né 16.3.1638 à Zurich, †1702 à Paris, protestant, de Zurich. Fils de Johann Balthasar Keller-Wetzel, bailli de Laufen. - *Dictionnaire historique de la Suisse* – 2007 - <http://www.hls-dhs-dss.ch/index.php>).

⁵⁹ Bibliothèque de l'École des Chartes - Année 1991 - Volume 149 - Numéro 1 pp. 91-105

⁶⁰ La correspondance de Louvois se trouve au Service Historique de l'Armée de Terre à Vincennes (S.H.A.T.), sous-série A 1. Deux exemplaires du mémoire de J.J. Keller sont conservés à la Bibliothèque nationale (Mémoire de ce qui s'est passé au fait des fontes des pièces de canon depuis 1666. s. l., 1694).



Au XVII^{ème} siècle, la condition du fondeur de canons, telle que l'illustre l'exemple des Keller, subit une profonde transformation : d'artisan itinérant, formé dans les plus grandes fonderies européennes et proposant ses services convoités au plus offrant, il devient un chef d'atelier. Il est alors tenu par un marché et bénéficie d'une rémunération régulière, responsable d'une ou plusieurs fonderies, il est chargé d'alimenter tous les fronts en bouches à feu et contraint à une production à la fois constante et de qualité. De son état antérieur, seuls subsistent le mystère qui entoure la fosse et le fourneau de sa fonderie, l'admiration et la méfiance qu'il suscite autour de lui, l'angoisse et la satisfaction qui accompagnent pour lui chaque coulée. La construction, confiée à Balthazar Keller, de la fonderie de Douai en 1669 représente une étape dans une autre transformation qui s'annonce au XVII^{ème} siècle : le passage du stade artisanal à celui d'une production nationale en nombre. Le paradoxe réside en ce que, pendant les quarante premières années de son règne effectif et pour mener à bien sa politique guerrière, Louis XIV ne se soit appuyé seulement que sur une poignée d'hommes, fondeurs de canons. Bien qu'incertains sur la réussite de leurs fontes, ces fondeurs devaient dissimuler cette faiblesse, la reconnaissance de leur profession dépendant de la protection « d'un Grand ».

Les frères Keller au service du roi.

Les frères Keller, d'origine zurichoise, apparaissent en France en 1661, à l'Arsenal de Paris. Jean-Jacques était alors employé comme aide du commissaire général des fontes Antoine de Chaligny⁶¹. Il travaillait à l'élaboration des alliages et à la fonte des pièces. C'est en 1666 qu'il se fit remarquer auprès du roi en fondant neuf pièces de canon. L'audace de cette fonte (une fonte analogue de deux fondeurs allemands ayant préalablement échoué) impressionna favorablement Louvois, présent lors de l'épreuve des pièces. Ainsi, le 13 mai 1669, le grand maître passa avec [Jean-Jacques Keller](#) un marché d'artillerie, véritable tremplin de la carrière des deux frères⁶².

Désormais, Jean-Jacques Keller, qui avait associé son frère [Jean-Balthazar](#) à cette fonte, était officiellement reconnu comme fondeur compétent et s'engageait à travailler durablement pour le roi, tandis que son frère contribuait à la diffusion de l'art de la fonte dans un royaume en paix. En effet, après la guerre de Dévolution terminée par le traité d'Aix-la-Chapelle (2 mai 1668), la Flandre reconquise⁶³ ayant été cédée à la France, Louvois entreprit de faire de Douai, ville universitaire et religieuse, une ville également militaire. Dès le lendemain de l'annexion, le gouverneur de la ville réquisitionna le collège de Marchiennes, le prieuré de Saint-Sulpice et le séminaire de la Motte pour les réaménager en arsenal et en casernes. Il s'agissait d'établir à Douai, que traverse la Scarpe et qui possédait alors le droit d'étape⁶⁴, un centre d'approvisionnement en matériel de guerre et une base pour les opérations militaires en Flandre. Lors d'un voyage qu'il fit en Flandre du 11 avril au 5 mai 1668, Louvois visita la caserne de Douai et décida de compléter



Figure 14 - Le Solide - 1688

⁶¹ Archives nationales, ZIM 9, 15 mars 1661

⁶² Archives nationales, Minutier central, CV-830, 13 mai 1669

⁶³ Lille, Douai, Courtrai, Tournai, Armentières et leurs dépendances.

⁶⁴ Au Moyen-Âge, le droit d'étape désignait le droit, octroyé à certaines villes par leurs souverains, d'astreindre les marchands ambulants à y vendre leurs marchandises pendant un certain temps.

l'équipement de la ville par la création d'une fonderie de canons. Le 8 décembre, il demanda un fondeur au grand maître : c'est ainsi que fut désigné Balthazar Keller⁶⁵.

De même que pour le contrat du 13 mai 1669, le choix de Balthazar Keller fut le fait d'une intervention directe de Louvois. La guerre de Dévolution avait révélé les qualités d'administrateur de ce dernier : il lui incombait de rassembler tous les atouts pour faire triompher la France et la puissance de son armée. Comme l'avait fait Colbert dix années auparavant, Louvois suggéra au roi de multiplier les fonderies de canons aux frontières. C'est la reconnaissance de la compétence des Keller qui détermina alors son choix et non la volonté de placer deux protégés : les obstacles de la religion (protestante) et de la nationalité (suisse) des Keller ne l'avaient pas arrêté.

Cependant la situation des deux fondeurs restait fragile, car elle ne tenait qu'au bon plaisir d'un de ces grands personnages du royaume alors seuls en mesure d'imposer l'exception.

Un peu plus de deux ans s'étaient écoulés entre la fonte remarquée à l'Arsenal en 1666 et la nomination en 1669 de Balthazar Keller à Douai, à laquelle devait succéder celles de Jean-Jacques Keller à la tête des fonderies de Pignerol, Besançon et Brisach. Beau témoignage de confiance de la part de Louvois que de leur offrir la direction des plus importantes fonderies du royaume, mais grande habileté aussi que de les séparer et ainsi d'exploiter au mieux leurs capacités.

La fonderie de Douai. L'installation⁶⁶ –



Figure 15 – [Canons de Douai dans la cour des Invalides à Paris.](#)

Le 21 janvier 1669, Du Metz, lieutenant de l'artillerie en Flandre, rendait compte à Louvois de son passage à Douai en compagnie de Balthazar Keller, et de ses recherches d'emplacement propre à l'installation d'une fonderie⁶⁷. Après avoir visité l'ancienne fonderie dite « espagnole » qui avait cessé toute fonte après 1661, et ayant jugé l'endroit trop peu élevé, Balthazar Keller préféra opter pour la terrasse de l'ancien château de Douai⁶⁸. Plus élevée de

quatre mètres par rapport au lieu précédent, on n'y trouvait pas d'eau à moins de huit mètres sous terre. Le nouvel emplacement avait une forme circulaire de quarante mètres de diamètre et Balthazar Keller prévoyait déjà de partager le terrain en différents espaces où l'on disposerait un fourneau, un alésoir, un lieu où travailler les moules, un autre pour réparer les pièces⁶⁹.

⁶⁵ S.H.A.T., A1/221, n° 128 : Louvois à Du Metz, 8 décembre 1668.

⁶⁶ ÉTIENNE-MAGNIEN A. « Une fonderie de canons au XVII^e siècle : les frères Keller à Douai (1669-1696) ». [article] Bibliothèque de l'École des chartes - Année 1991 149-1 pp. 91-105

⁶⁷ S.H.A.T., A1/240, 11° 53 : du Metz à Louvois, 21 janvier 1669.

⁶⁸ L'îlot Saint-Amé avait abrité la Gouvernance de Douai au XIV^e siècle

⁶⁹ La construction d'une fonderie supposait en effet l'aménagement de plusieurs espaces : un premier bâtiment pour la construction des moules ; un second, la fonderie, contenant un ou plusieurs fourneaux, leur fosse et les attirails de fonderie ; un troisième, attenant au précédent, pour couper les masselottes ; un quatrième, pour forer les canons (avec l'alésoir) ; et un dernier pour les finitions des forgerons et ciseleurs, les travaux de menuiserie et le stockage des canons. Toute fonderie était construite à proximité de voies de communication et de centres de consommation : ici la Scarpe et le front de Flandre. Autour de cet ensemble, on trouvait les logements des ouvriers, des hangars à

On nivela le tertre de l'ancienne motte féodale, un vaste mur d'enceinte fut construit, épousant exactement le contour des fossés du donjon. Le bois des « couverts » fut choisi « léger » car il ne devait porter qu'une couverture simple, la hauteur des bâtiments n'excédant pas un étage⁷⁰. Tout était presque achevé le 12 mars⁷¹. L'édification du fourneau et des installations propres à la fabrication des canons commença avant même la construction des murs. Ses travaux furent retardés par le mauvais temps, mais, au début du mois d'avril, la fosse aux canons était entièrement revêtue. Un premier fourneau fut alors installé, mais son achèvement fut lui aussi retardé par une erreur de calcul de Balthazar Keller dans le nombre des briquettes. Enfin, à la fin de l'été, la fonderie était en état de fondre tous les quinze jours : depuis le printemps, on avait rassemblé mèches, sacs et cordages et commencé les moules des canons. La construction de cette fonderie avait représenté quarante pour cent du budget militaire alloué à Douai pour l'année 1669 : c'était bien là une des pièces maîtresses du plan imaginé par Vauban et élaboré par Louvois, de faire de Douai le pivot militaire de la frontière nord⁷².

S'il existait effectivement des fonderies royales depuis le XVI^{ème} siècle, les fondeurs étaient restés des agents civils passant marché avec le grand maître, certains portant le titre de « commissaire ordinaire (ou général) de l'artillerie ». En 1673, trois fondeurs étaient qualifiés de commissaires ordinaires : Jean-Jacques Keller, Balthazar Keller et Laurent Balard. Le contrôle du travail et le compte des métaux étaient strictement réglementés : les métaux étaient achetés par le roi à des particuliers qui passaient marché avec le grand maître ; toute livraison devait se faire en présence du lieutenant du grand maître, du garde général, du contrôleur général ou de leur commis, et des fondeurs. Ceux-ci se voyaient donc fournir le métal une fois pesé, le bois, ainsi que les installations et les outils. Les bâtiments de la fonderie appartenaient au roi qui, sur les propositions des fondeurs, en ordonnait l'entretien et la rénovation. Une fois les canons fondus, le commissaire d'artillerie et ses officiers les pointaient et en éprouvaient la qualité selon une démarche codifiée. Le poids des pièces, augmenté de la masse du déchet de 10% prévu et de celle des restes, devait être égal à celui du métal livré.

L'édit de 1572 ordonnait que les pièces portassent la marque du fondeur et la date de la fonte ; à ces inscriptions s'ajoutèrent, pendant le règne de Louis XIV, les armes du grand maître,

celles du roi et sa devise : « *Nec pluribus impar*⁷³ » Cette organisation fonctionnait, mais de façon routinière, personne ne prenant l'initiative de perfectionner la fabrication des armes, chacun se contentant de perpétuer le matériel existant.

À Douai, Balthazar Keller dirigeait seul la fonderie, mais il était sous les ordres du lieutenant d'artillerie du département, Du Metz. Ce dernier exerçait un contrôle draconien sur tout son domaine, et plus particulièrement sur la



Figure 16 - L'entrée de la Fonderie de Canons
vers 1960.

stocker les briques, le bois et les métaux, des magasins à outils et une vaste cour où les canons attendaient l'épreuve.

⁷⁰ S.H.A.T., A1/231, 11° 232 : Louvois à du Metz, 26 janvier 1669

⁷¹ S.H.A.T., A1/241, II 49 : Du Metz à Louvois, 12 mars 1669.

⁷² S.H.A.T., A1/244, lettre 11° 1 : Valicourt, commissaire des guerres, à Louvois. 3 novembre 1669. Il existe un Mémoire sur les fortifications de Douai, attribué à Vauban et daté de 1671 (Archives du Génie, art. 8, section 1 : Douai, carton 1, pièce n°2).

⁷³ *Nec pluribus impar* : « À nul autre pareil ». Expression latine ayant servi de devise à Louis XIV, le plus souvent inscrite sur un emblème symbolisant le Roi : Le soleil rayonnant sur le monde.

ville de Douai où il avait sa résidence et où se trouvait l'unique fonderie de son département. La fonderie employait soixante-dix-huit ouvriers⁷⁴ et, au total, cent quatre-vingt-cinq personnes étaient logées dans son enceinte. Les graveurs étaient chargés de l'ornementation des canons et partageaient avec les manouvriers le soin de la « réparation⁷⁵ ». Ces derniers avaient des attributions multiples : attiser le feu, tenir les creusets, remplir la fosse de terre, guider l'alésoir, confectionner le moule de potée, scier les anses, etc. Tous ces employés étaient logés avec leur famille ; seul Balthazar Keller habitait une maison indépendante, située à l'extérieur de l'enceinte : l'hôtel Romagnant. Il avait sept valets et deux servantes. Le 9 février 1682 il épouse Suzanne de Boubers de Bernâtre⁷⁶, descendante d'une riche famille de Picardie, dont nous parlerons plus loin.

Plusieurs listes d'ouvriers postérieures au dénombrement de 1682 ont été conservées : en décembre 1693, vingt-sept ouvriers de Balthazar Keller avaient encore droit à une indemnité de logement. Les échevins de la ville trouvaient sans doute cet entretien trop onéreux : ils réclamèrent en vain en 1699 que l'État se chargeât de toutes les dépenses relatives à l'artillerie dans la ville.

Du fait de l'empirisme des méthodes, le métier de fondeur était suspect, mystérieux et le fondeur était d'autant plus tenu au secret qu'il devait bien souvent lui-même cacher ses hésitations et ne rien dévoiler de ses « recettes ». Du Metz écrivait en 1679 que la réussite des fontes de canons était non seulement fonction de l'alliage mais aussi « *des moulles, de les bien recuire, des noyaux faicts en bon alliage et de mettre en saulmon, mais surtout donner feu à propos et sçavoir le degré de chaleur pour le métal, qui est le grand secret des fontes* ». Balthazar semblait parfaitement maîtriser toutes ces opérations puisque le même Du Metz écrivit à son propos à Louvois : « *J'oseroi vous dire, Monseigneur, qu'il ne s'est jamais faict de pièces moins chambrées que faict présentement Keller* ». Toutefois, ces propos élogieux ne venaient que rarement interrompre la litanie des reproches que Du Metz et son ministre faisaient à Balthazar Keller d'employer certains métaux et, en particulier, d'employer trop de laiton et d'étain.

L'entente qui avait régné pendant vingt ans entre les différents responsables de la fonderie de Douai fut brisée brusquement par la mort de Du Metz en 1690, puis par celle de Louvois l'année suivante. Balthazar Keller fut alors remplacé, à Douai, par son frère Jean-Jacques : le nouveau secrétaire d'État Barbézieux, l'officier d'artillerie succédant à Du Metz, Vigny, et le fondeur ne prirent pas le temps de se connaître et les susceptibilités se heurtèrent rapidement.

Depuis 1669, Jean-Jacques Keller avait dirigé successivement les fonderies de Pignerol, Besançon et Brisach ; il s'était vu à deux reprises confronté à la concurrence d'un autre fondeur, Laurent Balard, qu'on lui avait finalement préféré. Cependant, en mai 1691, Louvois avait enjoint à Balthazar Keller d'envoyer à sa place son frère Jean-Jacques à Douai, le premier étant définitivement retenu à Paris pour l'achèvement des statues et la commande de la statue équestre de Louis XIV dont sera question ci-après.

À peine arrivé, Jean-Jacques Keller refusa de suivre le rythme d'une fonte toutes les trois semaines. En 1688, Louvois l'accusait déjà de couler des pièces d'un mauvais alliage dans la fonderie de Brisach. Les critiques à son égard continuèrent à Douai si bien qu'il rédigea et publia, en 1694, un « *Mémoire pour servir de justification à Keller l'aîné et à, son frère accusé par quelques-uns de l'artillerie d'avoir fait de méchants alliages de métaux* ». Ces manœuvres le rendirent suspect aux yeux des officiers d'artillerie qui, après lui avoir substitué Balard à Brisach, cherchaient par tous les moyens à le remplacer à la fonderie de Douai par Béranger, alors simple ouvrier de Jean-Jacques Keller.

⁷⁴ Archives nationales, Papiers ROSANBO, 155 Mi 14, dossier 22 : « Dénombrement de Douai, réalisé par Vauban, 1682. Il y avait huit fondeurs, trois forgeurs, deux tailleurs de limes, un orfèvre, trois charpentiers, six graveurs, six maréchaux-ferrants, deux menuisiers, un maçon, cinquante-cinq manouvriers et un jardinier. »

⁷⁵ Réparation : Ensemble des retouches pratiquées sur un objet cuit ou fondu : suppression des défauts dus au moule, d'accidents divers, ajout de détails en modelage ou incisions.

⁷⁶ BOUILLET M. N. « *Balthazar Keller* », sous la dir. de Alexis Chassang, Dictionnaire universel d'histoire et de géographie, 1878 (Wikisource)



Le « Mémoire » de Jean-Jacques Keller, où celui-ci dénonçait les malversations et cabales de tout le milieu de l'artillerie, provoqua l'indignation des personnes nommément accusées. Le 28 mars 1695, Jean-Jacques Keller était emprisonné et les scellés apposés sur ses papiers pour en faire l'inventaire et y chercher les preuves de ses fraudes. En juillet 1696, Jean-Jacques Keller, qui avait essayé de se suicider, n'était toujours pas libéré. La rancœur qu'il traînait comme un boulet depuis tant d'années le poursuivit jusqu'à sa mort dans sa maison de Colmar en 1700, et sa disgrâce finit aussi par éclabousser la glorieuse carrière parisienne de son frère.

L'autre activité de J. Balthazar KELLER

Au début du règne de Louis XIV, le bronze ornamental s'impose comme un art majeur. Il n'est plus cantonné à un art décoratif mais devient le métal dans lequel sont coulées les statues des jardins du roi. Avec la collaboration du fondeur zurichois Balthazar Keller, sont ainsi réalisées les grandes statues qui ornent le parc de Versailles ou de Marly. Une des plus spectaculaires nouveautés, introduite par Louvois, fut l'irruption à Versailles, à partir de 1686, de la statuaire en bronze.



Figure 17 - Aurore descendant de son Char - Keller - 1693



Figure 18 - Versailles - Groupe d'enfants - Keller - 1638

Après les traités de Nimègue en 1679, les frères Keller, vont devenir fondeurs d'art. Balthazar Keller dirigera pendant dix ans la fonderie de l'Arsenal qui devient le siège d'une activité intense, placée sous la haute responsabilité de Girardon.

Toutefois pour la statue équestre de Louis XIV, haute de vingt pieds⁷⁷, Keller n'utilisa pas l'atelier de l'Arsenal mais construisit une fonderie place Louis-le-Grand⁷⁸ où il réalisa cette fonte spectaculaire en un seul jet, le 31 décembre 1692. Cependant, six longues années furent nécessaires, pour réaliser cette coulée.

Dans les jardins, où Mansart eut aussi le rôle principal, on développa surtout les parterres d'eau. Devant le bâtiment central, ils servent à refléter le château par un effet de miroir en mettant en valeur ses façades. Peuplant le pourtour des deux bassins sans rompre cette impression générale d'horizontalité qui met en valeur la façade du

⁷⁷ Vingt pieds équivalent à environ 6 mètres.

⁷⁸ Actuelle place de Vendôme à Paris.

château, d'admirables figures couchées, fondues en bronze par les frères Keller, personnifient les fleuves et rivières de France : la Garonne et la Dordogne, par Coysevox ; la Seine et la Marne, par Le Hongre ; la Loire et le Loiret, par Regnaudin ; le Rhône et la Saône, par Tubi. Elles voisinent avec des groupes d'enfants, par Le Gros, Corneille Van Clève (1645-1732), Jean-Baptiste Poultier (1653-1719) et François Lespingola (1644-1705). Ces parterres d'eau ne sauraient être séparés des deux cabinets des animaux qui encadrent l'escalier descendant vers la fontaine de Latone. Sur la margelle de ces deux cabinets (la fontaine du Point du jour, modelé par Houdon et la fontaine du Cabinet de Diane, modelé par Van Clève) se font face des groupes d'animaux fondus par Keller.

Quelques œuvres fondues par Keller, encore visibles à Versailles :

- L'Aurore descendant de son char (1693-1702)
- Bacchus au repos, d'après un antique (1684-1685)
- Apollon du Belvédère, d'après un antique (1684-1685)
- Antinoüs du Belvédère, d'après un antique (1684-1685)
- Silène portant Bacchus, d'après un antique (1684-1685)



Figure 19 - L'Apollon du Belvédère par Keller
Réalisé à partir d'une copie romaine en marbre de l'époque antonine d'après un original grec en bronze habituellement attribué à Léocharès, sculpteur de la deuxième moitié du IV^e siècle av. J.-C.



Figure 20 - Garonne - Bassin du Nord -
Parc et jardins du château de Versailles

Johan Balthazar Keller meurt à Paris le 17 mars 1702.

Après cette longue parenthèse sur l'histoire de la Fonderie et les bronzes de Versailles, approchons un peu l'intimité de nos prédécesseurs au Romagnant.

Nous l'avons vu, Keller est de noble naissance suisse et j'ai recherché ses origines. La généalogie remonte à Heinrich Keller de Schwamendingen (1320-1379), cellérier⁷⁹ de la prévôté du Grossmünster. Jean Keller, décédé le 04 juin 1461, est Bourgmestre de Zürich de 1445 à 1454 et habite « zum Schwert » depuis 1451. Prévôt à Hoeng en 1427, à Kussnach 1431, à Rümmlang en 1437 puis « banneret⁸⁰ » en 1444. Prévôt impérial en 1444 il est doté du château de Scharckenstein par le duc Sigmund von Österreich en 1460 et était l'un des premiers membres de la société zurichoise du « Bock⁸¹ ». Et c'est la raison pour laquelle le roi Maximilien accorde ses lettres de noblesse à son petit-fils Félix, chef de corporation à Zürich en 1487, des armoiries avec un bouquetin. Jusque-là ses armoiries portaient une clef si bien que ce rameau de la famille s'est appelé à partir de là les « Keller au bouquetin⁸² » soit, Keller vom Steinbock. Les Keller vom Steinbock fournirent à Zurich vingt-six membres du Petit-Conseil entre 1396 et 1798 et treize baillis entre 1514 et 1781. Le Rietstap⁸³ donne : « *d'or, à un bouquetin arrêté de sable. Casque couronné. Cimier: deux cornes de bouquetin de sable, adossées.* »

Ce sont ces armoiries que l'on retrouve sur la plaque de cheminée — sans doute fondue par Balthazar — ramenée de Douai et qui m'a suivie jusqu'à ce jour. On peut également voir sur cette plaque de fonte, aux côtés du bouquetin, des armoiries représentant une croix, chargée de cinq coquilles saint-jacques. Je me suis naturellement mis à la recherche de leurs propriétaires. Après quelques temps, j'acquis la certitude que ces coquilles étaient celles de la famille de [Boubers de Bernâtre de Tuncq](#), famille picarde issue des anciens comtes de Ponthieu ; cette branche de Boubers-Tuncq-Bernâtre est établie au château de Bernâtre-sur-l'Authie, à la frontière de France avec les provinces espagnoles, entre Doullens et la mer. Les armes de Boubers de Bernâtre sont « *D'or à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'argent* ».

Et l'on est alors en droit de penser que l'épouse de Jean-Balthazar Keller s'appelait soit de Boubers, soit de Bernâtre, soit de Tuncq ou toute combinaison de ces trois noms de la même famille.

Une recherche sur ce nom sur le web, me permet de trouver une généalogie de cette famille, mais, surtout, vint à mon secours en m'offrant, dans le catalogue des portraits réalisés par



Figure 21 - Plaque de cheminée provenant de l'hôtel Romagnant



⁷⁹ Cellérier : Dans un monastère, religieux ou religieuse qui tient le rôle d'économe.

⁸⁰ Banneret : à l'époque féodale, c'est un seigneur de fief (donc un « feudataire ») disposant d'un « ban » fourni, c'est-à-dire d'un groupe de vassaux suffisant pour lever bannière, lever une troupe. Convoquer le ban et l'arrière ban signifiait convoquer tout le monde.

⁸¹ MERIAN-AHNEN F418 p 719. (Référentiel de la noblesse suisse)

⁸² Ibid. F418 p 719

⁸³ RIETSTAP J. B., généalogiste et héraldiste néerlandais, né à Rotterdam le 12 mai 1828 et décédé à La Haye le 30 octobre 1891. Il est l'auteur du monumental *Armorial Général*, publié en 1861, considéré depuis comme la Bible des amateurs de blasons.

Hyacinthe Rigaud en 1686, une toile de « Suzanne de Bernâtre, épouse de J. B. Keller⁸⁴ ». Curieusement, malgré des contacts avec Étienne Pattou⁸⁵, l'auteur de recherches sur la famille de Boubers, personne d'autre que Rigaud ne me permettait de faire le lien entre cette toile et Keller. Il me fallait donc une autre preuve afin d'être affirmatif. Celle-ci me fut fournie par mes recherches sur Keller. En effet, je trouvais la solution dans le « LES GRAVEURS DE PORTRAITS EN FRANCE, catalogue raisonné de la collection des portraits de l'école française appartenant à Ambroise Firmin-Didot de l'académie des inscriptions et belles-lettres.⁸⁶ ». Cette édition rassemble la description de nombreux portraits avec une extrême minutie et souci du détail. Le portrait de Keller s'y trouve en bonne place sous la référence 433. Le graveur est Pierre Drevet⁸⁷ mais l'original à l'huile semble avoir disparu. Il est suivi de la description d'une gravure de son épouse, dont l'original fut peint par Rigaud. Proche de Louis XIV, Jean-Balthazar Keller rencontre Hyacinthe Rigaud, peintre préféré du souverain et en devient l'ami. Il lui commanda son portrait puis celui de sa femme, Suzanne, née de Boubers de Bernâtre. J'avais donc ainsi pu reconstituer et prouver l'origine de cette plaque de cheminée ; Keller l'avait fait fondre avec ses armes et celles de son épouse pour habiller les cheminées de son hôtel. Voici, ci-après le texte de Firmin Didot décrivant les portraits de Keller et de son épouse :

433. Keller (Jean-Balthazar), fondeur suisse, inspecteur de la fonderie de l'Arsenal, à Paris, 1638-1702. In-fol. Hauteur : 0,421. Largeur 0,342. (Le B., 72.)



Figure 22 - Gravure de Drevet d'après Rigaud
Gravure représentant Jean Balthazar Keller
devant sa statue de Louis XIV.

« Jusqu'aux genoux. Debout, adossé au fût d'une colonne. Vu presque de face, le corps tourné vers la droite ; la tête couverte d'une perruque retombant par derrière. Vêtu du costume de commissaire général, l'épée au côté ; son habit est entr'ouvert dans le haut. Le bras gauche étendu, recouvert de son manteau, l'index dans la direction des fourneaux d'une fonderie. La main droite, tenant le pan du manteau, est appuyée sur le fût d'un canon, posé sur un tréteau, laissant dans l'ombre les jambes du personnage. Devant la fonderie, est la statue équestre de Louis XIV, le bras droit étendu, l'index de la main cassé à la phalange ; cette statue est entourée d'échafaudages où l'on voit des ouvriers occupés à terminer le chef-d'œuvre de fonte de Keller. — Au-dessous du tr. c⁸⁸, au milieu, un petit médaillon contenant les armoiries : D'or au bouquetin en pied de sable ; l'écu surmonté d'un casque de profil avec lambrequins ; cimiers : deux cornes de bouquetin issant d'une couronne. »

⁸⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Catalogue_des_%C5%93uvres_de_Hyacinthe_Rigaud#1686

⁸⁵ <http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Boubers-Abbeville-Tuncq.pdf>

⁸⁶ FIRMIN-DIDOT A. *Les graveurs de portraits en France, catalogue raisonné*, Librairie Firmin-Didot, Paris 1877, t2.

⁸⁷ L'auteur des gravures : Pierre Drevet est né à Loire-sur-Rhône, près de Lyon le 20 juillet 1664 et mort à Paris le 9 août 1738. Après avoir fait son apprentissage de graveur auprès de Germain Audran à Lyon, il alla se perfectionner à Paris dans l'atelier du frère de son premier maître, Girard Audran. Il s'y lia d'amitié avec le peintre Hyacinthe Rigaud, qui orienta sa production vers la reproduction de portraits et lui apprit le dessin. En 1692, Drevet s'émancipa d'Audran et s'installa comme éditeur d'estampes, d'abord rue Saint-Jacques au Point de France, puis au Coq devant les Mathurins, enfin en 1695, à l'image Saint-Prosper vis-à-vis des Mathurins. En 1696, la gravure d'un portrait de Louis XIV d'après Rigaud lui valut d'être nommé graveur du roi.

⁸⁸ Tr.c. : Trait carré : Filet qui borde une composition gravée. Les dimensions d'une estampe se mesurent au coup de planche ou, à défaut, au trait carré.

- 1^{er} état, avant toute lettre. Très-rare. — Superbe épreuve. Collection Archinto. (100 fr. et plus.)

- 2^{ème} état. — « Les montants de l'échafaudage sont rognés et le seul qu'on aperçoit est coupé à 0,016 au-dessus de la corde qui retient la traverse. — Sur la plaque de fonte placée sous les pieds du cheval de la statue on lit : Fondue en 1692. et érigée en 1699. — Sous le tr. c, à gauche : Hyac. Rigaud pinxit ; — à droite : P. Drevet Sculpsit ; au milieu : Jean Baltazâr (sic) Keller, natif de Zurich en Suisse, Commissaire général des fontes de L'Artillerie de France. — Cette inscription est séparée, au milieu, par les armoiries, dont les cimiers sont modifiés, les cornes issant de la couronne étant beaucoup plus droites qu'au 1^{er} état et plus ombrées. — Belle épreuve. Ce portrait, peint en 1693 et qui a coûté 300 livres, a été gravé dans la même année. Toutefois, le second état est postérieur à 1699. Il s'agit ici d'une reproduction de la toile de Rigaud détenu au Kunstmuseum de Zürich. »

Ce texte est suivi de la description de la représentation de la femme de Keller. Elle n'est pas nommée, mais cette description d'une gravure, renvoie très exactement à la toile, peinte par Rigaud en 1686. Cette description est celle de la gravure, inconnue, mais, fort heureusement, nous connaissons la peinture originale.

454. Keller (N.), femme du précédent, — In-fol. H. 0,320 L. 0,251. (Le B., 71)

« Jusqu'aux genoux, assise sous un péristyle, tête nue, cheveux relevés sur le devant et bouclés ; noués par derrière ; deux longues tresses tombent sur les épaules. Vêtue d'une robe décolletée jusqu'à la naissance des seins ; les manches courtes et laissant les bras à-demi nus ; la main gauche, les doigts écartés, est placée sur le sein droit ; le coude droit s'appuie sur une draperie tombant du haut, et dont le pan lui couvre le genou. De la main droite, elle cueille une fleur d'un bouquet qui se trouve à ses pieds. — Entre les traits de l'encadrement, à gauche : Peint par Hyacinte Rigaud [1686] ; — à droite : Gravé par Drevet [1689]. — À l'extrémité gauche de la planche : H. Paris Chez Audran rue St-Jacques, 2 Pilliers d'or Avec Privil. Du Roy. »

2^{ème} état, avant le nom de la personne. — Belle épreuve. Rigaud fit payer ce portrait 330 livres.

Il est à noter que ce portrait, récupéré sur le web ([Wikipedia](https://fr.wikipedia.org/wiki/Suzanne_de_Boubers)) est représenté de façon inversée ; seule la description retrouvée permet de remettre le portrait dans le bon sens, avec main droite qui cueille une fleur et non la gauche ! À moins que ce ne soit le descripteur qui se soit trompé ; ce dont je doute. Souvenons-nous que Keller quitta la Fonderie de Douai, sous l'injonction de Louvois, en 1691.

Le portrait datant de 1686, il faut donc admettre que Suzanne vécut au Romagnant, arpentant les mêmes couloirs que nous, dormant dans les chambres que nous et posant ses augustes fesses sur les mêmes latrines que nous. Il reste néanmoins, que la grande gloire de Keller fut d'avoir fondu la statue équestre de Louis XIV, dont la copie de petite dimension est visible au Louvre ([voir ici](#)).



Figure 23 - Suzanne de Boubers.
Épouse de JB Keller, peinte par Rigaud - 1686

Suzanne eut, alors veuve, quelques déboires avec l'administration royale que je trouve amusant de citer ici. Dans l'inventaire des papiers manuscrits du cabinet de Robert de Cotte, (°1656 - †1735), et de Jules Robert de Cotte, (°1683 - †1767), conservés à la Bibliothèque nationale⁸⁹, on trouve à la page 226 et suivantes, allégées des références d'archive :

Page 226 - PAPIERS CONCERNANT LE FONDEUR BALTHAZAR KELLER

810. *Placet de Balthazar Keller à Mansart, surintendant des Bâtiments. M. de Villacerf a toujours différé, sous divers prétextes, le paiement des soins donnés par Keller à la fonte de la grande statue équestre du roi. Ce travail cependant a demandé six ans, pendant lesquels Keller n'a presque rien touché, et a perdu son emploi à la fonderie des canons de Douai. Depuis qu'il a terminé ce monument magnifique élevé à la gloire du roi, dont il a fait réussir la fonte au risque de sa vie et de son bien, il se trouve sans emploi ni moyens de subsister. Il supplie Mansart de lui accorder la récompense qu'il mérite.*

811. *Placet de Balthazar Keller au roi. Dans les mêmes termes à peu près que le précédent. Keller ajoute seulement que s'il n'a pas été payé sur-le-champ de la fonte de sa figure, c'est qu'il l'a livrée en 1692, au plus fort de la guerre.*

812. *Nomination de Balthazar Keller à la charge de commissaire général des fontes de l'artillerie, en remplacement de Jacques Keller, son frère. Le 1^{er} janvier 1701. Collationné en l'original le 5 mars 1718*

813. *Inventaire des creux de plâtre appartenant au roi, et des ouvrages commencés pour son service et prêts à fondre, trouvés chez le sieur Keller, fondeur du roi, décédé. Le 24 mars 1702. (Copie du 6 mars 1718) :*

Ouvrages prêts à être fondus :

Les groupes de Laocoon, la figure de l'Hercule Commode, le Faune de la reine de Suède, la figure de Larion, la figure du Point du Jour, quatre grandes cuvettes de Jouvenet et de Mazeline, quatre urnes couvertes. Creux de plâtre : les creux de Laocoon, d'Hercule Commode, de Larion, du Point du Jour, de la pyramide, des modèles de Girardon avec des Tritons, des cuvettes de Mazeline et Jouvenet, plus trois tonneaux d'un demi-muid remplis de différents creux, plus deux modèles de plâtre, dont l'un représente le Point du Jour, l'autre le Faune de la reine de Suède, plus un creux de Femme représentant une Rivière.

814. *Inventaire et estimation des moules de figures de bronze commencées pour le roi par feu le sieur Keller, en l'état qu'il les a laissés à sa mort, et comme ils étaient le 24 mars 1702. Les figures sont estimées à 8.700 livres, auxquelles il faut ajouter 2.000 livres par an pendant les six ans que Keller a travaillé à la statue du roi, soit 20.700 livres⁹⁰. En tête, on lit cette note (peut-être de la main de R. de Cotte) : « Double du mémoire signé et donné à M. le duc d'Antin, le 14 août 1718. »*

815. [...] 816. [...]

817. *Copie d'une lettre du duc d'Antin au comte de Luc. Le 15 mars 1715. Il a reçu sa lettre du 8 mars et la copie de celle des magistrats du canton de Zurich. Les registres portent que toutes les sommes dues à Keller ont été payées. Si sa veuve a des réclamations à présenter, qu'elle produise ses mémoires en forme, et ses reçus. On les soumettra à la Chambre des Comptes, et prompte justice sera rendue.*

818. [...] 819. [...]

820. *Supplique adressée au roi et à nos seigneurs de son Conseil par Suzanne de Boubers ou de Boubens, veuve de Balthazar Keller, du canton de Zurich, et ses enfants. Keller a fondu la grande statue équestre de Louis XIV sur la place Louis-le-Grand, et a exécuté plusieurs autres moules : « Il n'a pu se faire payer de son vivant, et ses héritiers n'ont rien pu obtenir, quoiqu'ils aient fait intervenir, en 1715, M. de Luc, ambassadeur du roi en Suisse. Que le roi daigne faire examiner les prétentions des suppliants par des experts, et qu'il récompense, comme il le mérite, le plus magnifique monument élevé à la gloire du feu roi. »*

821. .../...

822. *Mémoire des héritiers de Balthazar Keller, concernant leur réclamation relative à la gratification due à Keller pour la fonte de la statue du roi. Dans l'estimation de cette gratification, on ne doit pas tenir compte seulement du temps passé au travail, mais encore des risques courus par l'artisan, et des pertes qu'il a subies. C'est l'impossibilité de se faire indemniser qui a hâté la mort de Keller. Non seulement ses héritiers vont perdre les intérêts de la somme qui leur est due depuis 1702, mais encore, au lieu d'être payés en*

⁸⁹ Sur le web, on trouve le texte intégral

(<http://www.archive.org/stream/inventairedespap00marcuoft#page/228/mode/2up>) Voir la page 226 et suivantes.

⁹⁰ Selon <https://convertisseur-monnaie-ancienne.fr/> 27 000 livres en 1702, correspondent à 682 000,00 €



bonnes espèces, ils perdront 70 % sur la somme qu'on leur allouera, lorsqu'ils retourneront en Suisse. Aussi est-il légitime de porter l'indemnité à une somme bien plus élevée que ne le méritent six années de travail d'un bon ouvrier.



Figure 24 – Statue (copie) de Louis XIV par Keller installée place Louis le Grand – Musée du Louvre

L'APRES KELLER

Les feux de la fonderie de Douai ne s'éteignirent pas avec le départ de Jean-Jacques Keller. En 1696, elle passe à la famille Bérenger⁹¹ : tout d'abord François-Simon fondeur en titre de Douai, puis Jean-François, commissaire général des fontes de l'artillerie en 1765, et son fils, Jean-Laurent, qui lui succéda, démissionna en juillet 1821. De 1819 et jusqu'à sa fermeture la fonderie de canons sera dirigée par des officiers d'artillerie. La fonderie connut à nouveau de beaux moments de prospérité jusqu'à sa fermeture en 1867. Elle ferme après avoir fondu 18.000 canons. Chaque canon était une pièce unique, identifiée par l'inscription de son calibre, son poids, son nom, celui du fondeur et les armes de France. Parmi les endroits où l'on peut voir des canons en bronze sortis de la fonderie de Douai, citons : En France, l'Hôtel des Invalides, en Angleterre, la Tour de Londres, en Autriche, Espagne, Portugal et même aux États-Unis (musée de l'École de West-Point).

Mais, compte tenu de ce qui suit, on sait que ces Bérenger n'habitèrent pas le 4 de la rue de la Fonderie, bien que ce nom ait perduré dans la tradition orale relayée jusqu'à nous. Toutefois, la maison fût, après les Keller, habitée par d'autres illustres douaisiens.

⁹¹ Généalogie de la famille Bérenger - *Souvenirs de la Flandre-wallonne* - Douai : Dechristé ; Paris : Claudin, 1861-1888, page 48. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb32871370q>

Les conseillers de Flines, le docteur Majault.



Figure 25 – Hôtel Romagnant
Extrait de la plaquette de l'hôtel URBIS

Un autre dénombrement fut servi pour le « fief Romagnon », le 16 mai 1702⁹², par « *dam^{le} Suzanne de Boubers, veuve de Baltazar Keller, escuier, commissaire général des fontes de l'artillerie de France* », qui avait donné pouvoir, le 25 avril, à Paris, tant en son nom que comme tutrice de ses enfants mineurs⁹³. Les Keller étaient donc toujours des propriétaires des lieux.

Par contrat du 18 août 1714⁹⁴, « *Guillaume-Antoine de Lannoy, fils de feu Guillaume, bourgeois, rentier et ancien échevin de Douai, procureur de dame Suzanne de Boubers, de Henri-Louis de Keller, écuyer, et de damoiselle Marie-Suzanne de Keller, fille majeure, ses enfants, [demeurant à Paris, rue de l'Escharpe, paroisse St-Paul], suivant pouvoir du 9 janvier, vendit la maison au conseiller au parlement, Jean-François de Flines⁹⁵, moyennant 14 000 livres, dont onze pour la maison et trois mille pour le*

jardin ». Le conseiller servit son dénombrement le 29 janvier 1715⁹⁶. On sait que le parlement, qui avait siégé d'abord à Tournai, puis à Cambrai, venait d'être établi dans notre ville.

Selon la plaquette publicitaire des actuels propriétaires, c'est en 1738 que la maison fut doublée⁹⁷. Sur l'illustration Figure 25 ci-dessus, on distingue la maison doublée au-dessus d'un bief de la Scarpe, le fronton et le perron. C'est donc à Jean-François de Flines que l'on doit la configuration actuelle. Né à Tournai, le conseiller Jean-François de Flines, fils du procureur général Robert, mourut en exercice, à 82 ans, le 23 avril 1742 ; il fut enterré à Saint-Amé, dans la chapelle Saint-Maurand. Aux plaids du bailliage, tenus le 1^{er} septembre 1742, le conseiller *Séraphin-François de Flines* fit faire les devoirs requis par suite du décès de son père. Il servit son dénombrement, le 5 novembre, pour son fief « vulgairement nommé *Romagnon* » à lui dévolu par le trépas de son père, doyen des conseillers de la cour⁹⁸. Reçu conseiller en remplacement de son père, le 11 août 1742, il mourut célibataire et en exercice, à 41 ans, le 3 janvier 1745.

« *Damoiselle Noele-Thérèse de Flines⁹⁹, demeurant à Tournay* », ayant hérité du précédent, son neveu, un autre dénombrement fut servi, le 26 mars 1746, lequel fut bientôt suivi d'un autre,

⁹² Original en parchemin aux Archives départementales du Nord, fonds du Bureau des finances, portefeuille D 145.

⁹³ Jean-Baltazar, Henry-Louys, Marie-Suzanne et Anne-Elisabeth Keller

⁹⁴ Archives municipales, de Douai, registres aux plaids du bailliage.

⁹⁵ Jean-François de Flines, conseiller référendaire en la chancellerie du Parlement, conseiller au Parlement en 1705, mort à Douai en 1742. *Annuaire de la Noblesse*, t. XX, p. 160

⁹⁶ Original en parchemin, cacheté aux armes : Écartelé : en 1 et 4, un chevron accompagné en chef de deux trèfles et en pointe d'une étoile (qui est de Flines); aux 2 et 3, une hamaide. (Archives départementales du Nord, Bureau des finances, portefeuille D 245.) Une hamaide est une pièce héraldique formée par trois fasces alaisées, aux extrémités souvent légèrement arrondies ou en biseau.

⁹⁷ Selon la plaquette publicitaire disponible lors de mon passage en 1986.

⁹⁸ Archives départementales du Nord, D 345.

⁹⁹ Dans la généalogie de Flines, elle ne figure pas parmi les douze enfants du procureur général Robert de Flines et d'Élisabeth du Chamoge. - *Annuaire de la noblesse de Belgique*, Bruxelles, 1866, petit fa-80, p. 155.

baillé par l'héritier de cette demoiselle, Séraphin-Ignace-Joseph van Rode, trésorier des états de Tournai et Tournais¹⁰⁰.

Ce fut le docteur Majault¹⁰¹ qui fit aménager le Romagnant à peu près telle qu'il existait au début du siècle dernier, tel que nous l'avons connu, jusqu'en 1958. Le docteur Né le 30 mars 1730 à Douai, Majault est célèbre à cette époque. Chevalier de l'ordre de Saint-Michel, il publie plusieurs ouvrages réputés dont un « Mémoire sur la peinture à l'encaustique et sur la peinture à la cire » en collaboration avec le Comte de Caylus. L'ayant acheté, le 7 mai 1772, à « Séraphin-Ignace van Rode, écuier, demeurant à Tournay », M^e François-Joseph Majault, docteur et professeur royal en médecine de l'Université de Douai, servit son dénombrement, le 1^{er} juin de cette même année¹⁰², pour le fief tenu de Sa Majesté, à cause de son château de Douai, « consistant en un terrain sur lequel il y a quelques bâtiments, situé dans l'enclos de Saint-Amé, vis-à-vis la Fonderie, tenant à une maison canoniale de Saint-Amé, d'un bout faisant coin de la rue allant à celle d'Arras et d'autre à la rivière fluante à celle des Moudreurs, faisant séparation d'un autre terrain bâti à neuf, appartenant au même. » Il joignit à son dénombrement un procès-verbal dressé, le 4 août, par l'architecte Arnould-Joseph Castille, « à effet de lever un plan dans lequel est marquée la séparation des mouvances du roi et de l'échevinage ». On y voit que le docteur Majault faisait de grands changements dans sa propriété, où se trouvaient « un ancien corps de bâtiment », sur le terrain du roi, et « un grand corps de bâtiment bâti d'un goût plus moderne », appliqué contre le précédent, sur la partie tenue en coterie de l'échevinage.

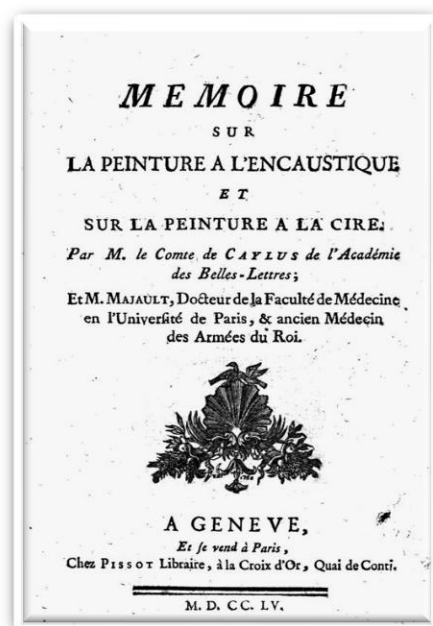


Figure 26 - Ouvrage du Dr F.J. Majault



Figure 27 - Les armes de F.J. Majault sur le fronton.

Anobli en 1782¹⁰³, il fit mettre ses armes le fronton, du côté du jardin. Selon M. A. Preux, cité par Brassart, le docteur François-Joseph Majault, chevalier de l'ordre du roi en 1782, portait : « Fascé¹⁰⁴ d'argent et de sinople de six pièces, les fascées d'argent chargées, la 1^{ère}, de trois roses, la 2^{ème} de deux, et la 3^{ème}, d'une rose de gueules¹⁰⁵ ». Marié le 22 janvier 1759 en l'église Saint-Jacques de Douai, à Marie-Louise-Joseph Durand (ou Davaud selon les sources), il mourut le 22 juin 1790. Ces armes sont celles qui se trouvaient sur le fronton côté jardin.

¹⁰⁰ Archives départementales du Nord, D 315. Ignace-François van Rode, échevin de Tournai, avait épousé Anne-Louis de Flines, l'une des filles du procureur général

¹⁰¹ Messire François-Joseph Majault (ou Majaut), médecin, chevalier de l'ordre du Roi. Professeur de médecine, chirurgien major de l'hôpital militaire de Douai. (Source : Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, Volume 2).

¹⁰² Archives de la ville de Douai, portefeuille D H3, registres aux dénombrements, 1758-1777, 1, f^o 18.

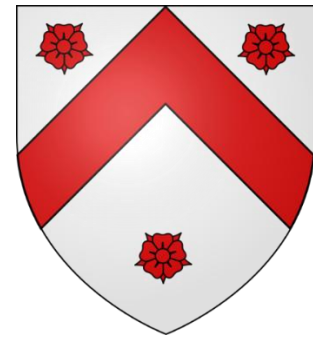
¹⁰³ Souvenirs de la Flandre-wallonne, Douai chez Dechristé, 1861-1888 page 26/27.

¹⁰⁴ Se dit d'un écu divisé en fascées (pièces honorables qui coupent l'écu horizontalement par le milieu, et qui en occupent le tiers).

¹⁰⁵ BRASSART op. cit. p. 878, d'après un Ex Libris gravé, de la collection de M. A. Preux.

Mais, si elles étaient bien « fascées », mais pas de six pièces ; par ailleurs, les roses semblent bien absentes.

D'un autre côté, le Rietstap¹⁰⁶ et Jouglas de Morenas donnent « *Majault : d'argent, au chevron de gueules, acc. de trois roses du même, posées 2 en chef et 1 en pointe.* ». De quel « Majault » s'agit-il ? J'ai créé ici les deux versions des armes du Dr Majault, selon les deux sources différentes citées ci-dessus. Mais aucune des deux ne s'approche de celle visible, certes difficilement, sur la façade sud.**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**



Selon J.B. Rietstap

*D'argent, au chevron de gueules,
acc. de trois roses du même, posées 2
en chef et 1 en pointe.*

Selon M A. Preux

*Fascé d'argent et de sinople de six pièces, les
fasces d'argent chargées, la 1^{ère}, de trois
roses, la 2^{ème} de deux, et la 3^{ème}, d'une rose de
gueules*

Extrait du site Web des Archives départementales du Nord



Figure 28 - Romagnant Cadastre napoléonien
Douai [1829] - P 31 135 - Lot 1 - Média 5 -

Entouré de rouge, les parcelles 966 et 967 constituant alors la propriété du Romagnant.

¹⁰⁶ RIETSTAP J.B. op. cit. *Armorial Général*.

À la recherche des propriétaires suivants.

Après 1790, la France traverse une période troublée et les informations sont moins à trouver. À partir de 1836 les recensements de la population se font, en théorie, tous les cinq ans, sauf en période de guerre. Et ce, de façon inégale sur tout le territoire national.

À Douai, il faut attendre 1906 pour trouver les archives en ligne. Soit près de 120 ans après le Dr Majault. Les documents en ligne ne proposent que les recensements de 1906 et 1931.

En 1906, on y relève, au 4 rue de la Fonderie, la famille Lekieffre. Léon, né en 1860 à Wallers, y est indiqué comme chef de famille. Marié le 19 octobre 1889 à Alice Lequeux, née à Douai en 1865, il est père de Victor, âgé de 14 ans lors du recensement. Alice, sa belle-mère née elle aussi à Douai, vivait également sous leur toit. Elle était alors âgée de 61 ans.

Une rapide consultation de la base Généanet révèle que Léon fut adjudant avant d'être promu Officier d'Artillerie en 1905. Qu'un officier de cette arme loge à quelques pas seulement de la fonderie de canons, de l'autre côté de la rue, n'a rien de surprenant. Plus étonnant, en revanche, est le fait qu'il habitât un hôtel particulier luxueux qui avait auparavant été la demeure de Balthazar Keller.

Cherchant à se renseigner sur le Romagnant, Sophie Capt-Villevielle¹⁰⁷ trouva sur le web une version précédente de ma petite histoire du Romagnant. C'est grâce à elle que l'on sait désormais qui résidait au Romagnant il y a cent ans. Ce sont ses arrière-grands-parents, la famille Messien. Ils en étaient alors les heureux propriétaires et j'ai pu en retrouver la trace dans les archives hypothécaires de Douai de 1931. Mais aucune trace de la rue de la Fonderie dans le recensement de 1931. Curieux...

Reste cependant une zone d'ombre : on ignore encore à quelle date exacte cette famille fit l'acquisition du domaine.

Ce grand-père était Georges Adolphe Messien (1872-1836). Ingénieur de formation, il avait créé une entreprise d'installation électrique et fait breveter un paratonnerre. Sa société était sise au 4 rue Brebières à Douai. Sa fille Marie-Thérèse, née en 1900 et mariée le 6 février 1925 à Douai pose ici avec son mari Jean-Yves Clément sur l'incontournable perron du Romagnant¹⁰⁸.

La famille Messien quitta Douai pour Créteil en Seine-et-Oise, vers 1930 ou 31.

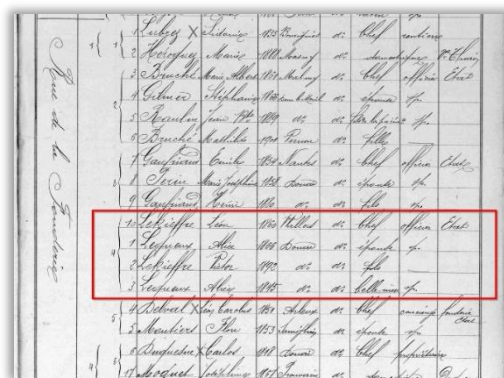


Figure 29 - 4 rue de la Fonderie - Recensement 1906 – AD - Douai-Ouest - M 474 176_O

NOMS	DATE	AMT	NOMS	DATE	AMT	NOMS	DATE	AMT
Messenman	55	100						
Messenman	55	100						
Messier	36	37				Messier	36	37

Figure 30 - Extrait Douai 4Q 67 004 - 4Q 67 004 - Lot 1 Média 126 - Archives départementales du Nord



Figure 31 -
Mariage Clément-Messien

¹⁰⁷ Sophie Capt-Villevielle – Généanet scapt.

¹⁰⁸ Photo © Sophie Capt-Villevielle.

Leur successeur fut maître Ernest Piot, notaire à Douai¹⁰⁹.

En 1932, les archives hypothécaires du Nord révèlent un nouvel épisode dans l'histoire du lieu. Le 29 novembre, Ernest PIOT, notaire à en fait l'acquisition pour la somme de 90 000 francs¹¹⁰. On voit ici qu'il exerçait déjà en 1908.

CASE N° 6 <i>Piot Ernest Louis Aimé au Ernest</i>				
1937	23	30 Oct 1908	Vente	330 000.-
14 21	50	17 Juin 1921	- id -	3.200.-
1912	01	29 Nov. 1932	Acquisition	90.000.-

Figure 32 - Achat du Romagnant par Ernest Piot – 1932

Nous ignorons qui occupait les lieux à cette époque – s'il y eut même des habitants. Car lorsque nous arrivâmes en 1942, le Romagnant paraissait depuis longtemps abandonné ([voir ci-après](#) page 43).



Figure 33 - Le Romagnant vers 1925 © Sophie Capt-Villevielle

¹⁰⁹ Maître Ernest Piot, docteur en droit, notaire à Douai – 3, rue de la Comédie.

¹¹⁰ Douai : 4Q 69 / 2464Q 69 / 246 - Site Web des Archives départementales du Nord.

Au hasard du Web, j'avais trouvé en 2017 un ouvrage où l'on peut voir cette photo du Romagnant. Il s'agit de « *La maison douaisienne de Louis XIV à Louis XVIII*¹¹¹ ». Il semblerait que cette photo ait été prise peu avant 1940, les volets ont disparus.



Figure 34 - Le Romagnant peu avant 1940. Les volets se sont envolés.

Le Romagnant aujourd'hui.

M^e Piot en était toujours le propriétaire lors de notre installation en 1942.

Le Romagnant ayant été classé monument historique en 1960, je me tournai vers le SDAP¹¹² pour en savoir plus. Mais c'est la DRAC¹¹³ qui m'a répondu très aimablement au téléphone en me promettant de me faire parvenir l'intégralité du dossier du Romagnant. Ce qui fut dit fut fait, mais le dossier que m'adressa Anne-Lise Devernay¹¹⁴ était étonnement mince.

Il me permit toutefois de savoir que, par un achat en date du 28 mars 1960, le propriétaire est M. Daniel Raffin, né le 23 décembre 1920 à Chaville (Seine & Oise) et qu'il habitait au 21 rue de la Cloche, à deux pas de la maison de ma grand-mère.

Le bâtiment actuel a été classé aux monuments historiques le 6 décembre 1963 par Mlle Lesage :

Hôtel Romagnant (cadastre C 1395) :
Inscription par arrêté du 6/12/1963
Recensement immeubles MH - Référence PA00107458.

¹¹¹ GUILLOUET J. « *Revue du Nord* » Numéro spécial, tome 61, n°241, Avril-juin 1979. pp. 381-393 – Persée : http://www.persee.fr/docAsPDF/rnord_0035-2624_1979_num_61_241_3587.pdf consulté le 31/03/2017.

¹¹² SDAP : Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine.

¹¹³ DRAC : Directions régionales des Affaires Culturelles.

¹¹⁴ DEVERNAY A. L., Conservateur délégué des Antiquités et Objets du Nord.



Le lecteur trouvera ci-après en page 54 un descriptif du bâtiment, hélas non daté, ayant dû servir lors du classement aux monuments historiques. Ce document a été réalisé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Acheté ensuite par la Ville de Douai en 1983, le Romagnant devait accueillir le département des archives municipales. Mais la crainte d'un effondrement sous le poids de la mémoire écrite fit capoter le projet.

Revenu en 1986 à Léopold Pons et transformé en 1987 en hôtel de tourisme initialement « Urbis »¹¹⁵, il offre aux voyageurs 42 chambres sur 2.200 m² et sur six niveaux. Seuls les murs extérieurs et une partie de la cage d'escalier ont été conservés. Lors d'un passage dans le Nord, nous sommes entrés par curiosité. Nous nous sommes fait connaître et notre interlocuteur fut très heureux de nous voir. Il nous présenta fièrement les aménagements, sans imaginer ce que pouvait être le Romagnant deux siècles auparavant ! Dans l'entrée, une petite vitrine recelait quelques objets trouvés lors de la démolition : vases brisés, faïences ébréchées, couverts, carreaux de Delft, pièces de monnaies anciennes, bref, des brouilles.

Dans le restaurant des tables étaient dressées avec des assiettes représentant le Romagnant. Mais, malgré notre insistance il ne voulut ni nous en offrir, ni nous en vendre. Un restaurant fut initialement installé au rez-de-chaussée et des salons de réception sont aménagés dans ce qui fut des caves. Puis, une salle de restaurant s'est également ouverte dans les caves. C'était alors un très beau restaurant qui s'appelait « Le Caveau ». Les briques des murs étaient encore apparentes. Enfin, tout fut couvert de béton et devenu une salle sans style dans laquelle on prend les petits-déjeuners.

Le restaurant est aujourd'hui transféré dans un hôtel du XVII^{ème}, sis rue Saint-Samson, en face de la rue d'Esquerchin et ayant appartenu à la famille de Pierre Évrard, juge à la Cour d'Appel de Douai et père de mon ami Émile. Cet établissement était anciennement l'hôpital Saint-Samson, visible sur le plan de la figure 12, page 19.

Mais du prestigieux hôtel Romagnant, il ne subsiste, hélas, qu'une pauvre bâtisse sans âme. Nous nous sommes rendus au Romagnant en 2004. Mais sans rentrer, sans oser détruire mes souvenirs.

¹¹⁵ « Urbis », avant de devenir « Ibis »





Figure 35 – Le côté qui fut celui d'un jardin, en 2004.



Figure 36 - Façade côté place Saint-Amé en 2004

SOUVENIRS DOUAISIENS

Notre installation.

Mes parents se sont mariés à Douai le 26 août 1939. Moins d'une semaine après, le 1^{er} septembre, les troupes allemandes envahissaient la Pologne sans déclaration de guerre, et le 4 septembre, la France était en guerre.

Mon père est mobilisé et se retrouve sur le front, en Belgique¹¹⁶, avec des canons et des obus de diamètres incompatibles ! La « drôle de guerre » commence. Il fut démobilisé le 22 juin 1940 : la « drôle de guerre » était terminée !

Fuyant la horde soldatesque en juin 1940¹¹⁷, mes parents se sont retrouvés à Saleilles, au sud de Perpignan. Puis, dès juin 1941, retour à Douai, à la recherche d'un logement pour sa famille. Il s'adressa à l'une de ses connaissances, maître Ernest Piot, notaire à Douai, Celui-ci se proposa de nous offrir provisoirement un logement dans l'hôtel Romagnant dont il était le propriétaire. Nous nous y installâmes vraisemblablement à la fin de 1942.



Figure 37 - Albert Notteghem - Le couloir.

Mais, nous étions logés, et ce, gratuitement. En effet, M^e Piot avait dit à mon père : « *Je ne peux quand même pas demander un loyer pour une telle ruine !* ».

Et cela dura seize années...

La figure 37 montre une vue idéalisée de notre cadre de vie peinte par [mon père](#). Certes, le carrelage et l'escalier son authentiques, le jardin et le petit pont également, mais pas les tapis issus de son imagination. Le Romagnant était alors classé « abri municipal » et une affichette portant ce terme était clouée en bas de l'escalier principal vers les caves. À chaque alerte, nous descendions au deuxième étage de caves, accompagnés par les voisins accourus au bruit des sirènes. Le 11 août, à 16 heures, le ciel est obscurci une nouvelle fois par des avions. Les sirènes hurlent et ce sont trois cents bombardiers britanniques escortés de cent chasseurs Spitfire qui détruisent Douai. Cette fois-ci, les bombes ne sont pas allemandes ! Pendant vingt minutes, qui semblent durer des siècles, un déluge de fer et de feu s'abat sur la ville. Le souvenir de ces bombardements, assis sur les genoux de ma grand-mère maternelle me disant de garder la bouche ouverte afin d'éviter des douleurs auriculaires, est sans doute l'un de mes plus anciens. J'avais alors trois ans et demi.

¹¹⁶ Source : Marie-Paule Aimé-Notteghem

¹¹⁷ Voir « La bataille de France » dans les livres d'histoire. Douai est la deuxième ville la plus sinistrée du Nord après Dunkerque.



Figure 38 -
L'état de ce qui sera le jardin vers 1946

Abandonné lors de notre arrivée, le Romagnant était vraiment dans un piètre état lorsque nous nous y sommes installés. Aussi fallut-il d'abord rendre le gîte habitable. La vigne-vierge passait par les vitres brisées pour s'accrocher aux moulures des plafonds. Dans la cage d'escalier, les murs étaient nus ou recouverts de papiers peints anciens et déchirés. Les murs des pièces du premier étage étaient tendus de vieilles toiles de jute ayant dû supporter des tapisseries, hélas disparues, mais derrière lesquelles les souris, à l'abri du regard, couraient bruyamment.

Mais, nous avons un toit ! Même s'il fallait, quand même, à chaque drache¹¹⁸, courir installer de vieux seaux hygiéniques au grenier sous les fuites du toit d'ardoises afin d'éviter de mouiller les plafonds. Il a cependant fallu à mon père quelques années pour rendre l'ensemble habitable ; mais, sans sanitaire hormis ceux du XVIII^{ème} siècle, sans chauffage central et l'électricité dans quelques pièces seulement. La cage d'escalier représentée à la Figure 37 a été peinte par mon père en 1944.

Le jardin, que l'on devine sur le tableau, fut l'œuvre de ma mère. Délaissé pendant la guerre, il reprend vie après 1947.

La photo 38 mérite quelques explications. En tournant le dos à la belle façade, on découvre ce qu'était autrefois la parcelle, avant qu'elle ne devienne un véritable jardin fleuri. En 1946, le terrain apparaît encore nu, mais déjà l'on distingue un dénivelé simulant une rivière enjambée par un petit pont métallique de triste allure. Les berges de ce vallon artificiel étaient formées d'un enrochement constitué des scories issues de la fonte des canons produits à proximité. Cette pseudo-pierre, veinée de bleu et de vert, cassante et coupante comme de l'obsidienne, nous valut plus d'un déboire... et quelques pansements !



Figure 39 -
Scorie de fonte de bronze.

Le bâtiment existant dans le fond était une écurie où deux ou trois chevaux tenaient aisément. Les stalles anciennes étaient encore présentes. Un ancien fumier subsistait, d'où s'échappaient parfois des feux-follets. Cet espace fut partagé en deux du fait de la présence d'une famille également hébergée provisoirement au Romagnant. D'un côté, la famille Bailleul, leur volaille et un cochon ; de l'autre, le nôtre, des massifs de fleurs, pelouse verte qui s'étendait presque jusqu'au fond.

Plus tard, après le départ de cette famille, dans un coin près des cuisines du rez-de-chaussée, mon père installa un poulailler dans lequel cinq ou six poules subvenaient à nos besoins en œufs frais. Mais tout n'était pas rose. C'est dans ces conditions précaires qu'il nous a fallu aborder l'hiver de 1946/1947, l'un des plus rigoureux depuis 50 ans, selon les « *Annales de Géographies* ¹¹⁹ ».

¹¹⁸ En picard, une drache est une forte averse.

¹¹⁹ *Annales de Géographie* - Année 1948 - Volume 57, numéro 306, pp. 178-181.

Plus tard, sans doute en février 1956, lors de cet autre hiver rigoureux, il avait été autorisé de descendre sur la Scarpe gelée, et de patiner le long du Parlement. Cette année-là, il avait fait 35° sous zéro en Corrèze, la mer gelait sur le littoral de la Mer du Nord, et près d'un mètre de neige avait recouvert la Belgique.



Figure 40 - Vue de l'escalier avec la porte donnant sur le perron.

Vivre au Romagnant.



Figure 41 - Le perron garni.

Depuis la place Saint-Amé, on accédait à la maison par une légère butte, jusqu'au portail de fer forgé dont il ne reste que les piliers. Fichée sur un muret, une longue grille encadrait la cour pavée qui se trouvait devant la maison. Cette cour servait parfois d'entrepôt aux voitures de bouchers ambulants les jours sans marché sur la place Saint-Amé. Alors qu'aujourd'hui on accède à l'intérieur par quelques marches, à cette époque, on pénétrait de plain-pied. Les marches actuelles proviennent du perron qui se trouvait alors de l'autre côté, descendant dans le jardin. Ce perron, estrade naturelle, était l'indispensable accessoire de nos photos de famille. Renversée à côté de sa stèle à notre arrivée, puis réinstallée à sa place, une belle vasque en marbre blanc forçait l'admiration. La construction avait cependant

belle allure. Elle comprenait cinq niveaux, dont deux souterrains et trois au-dessus du sol ; l'espace ne manquait pas.

On pénétrait dans la maison par un grand couloir carrelé en damier noir et blanc, tel qu'on peut le voir sur la toile de mon père. Des grandes portes doubles ouvraient sur les salons du rez-de-chaussée. On accédait à l'étage par un escalier aux larges marches de chêne, doté de deux paliers intermédiaires et inscrit dans un vestibule de plus de dix mètres de haut. Escalier et paliers, bordés d'une magnifique rampe en fer forgé, donnait à l'ensemble un caractère majestueux forçant l'admiration des visiteurs. La main-courante en bois qui la couvrait largement nous permettait de descendre à califourchon. L'arrêt se faisait sur le lion en bois sculpté, dressé tel qu'on peut le voir en haut du Beffroi, qui ornait le pilastre au bas de la rampe. Hélas, un jour, un vandale en brisa la tête, et le facteur put ainsi disposer d'une stèle pour y déposer le courrier.

En sous-sol existaient deux étages de caves avec huit ou dix pièces à chaque niveau. Nous leur avons donné des noms : la cave à paille, la cave à charbon, la cuisine, la tannerie, sans oublier l'oubliette ! Au premier sous-sol les anciennes cuisines disposaient de très grandes cheminées avec des plaques fleurdelisées. Dans l'une de ces caves, on pouvait voir le chauffage central du XVIII^{ème} siècle, avec une imposante cheminée qui alimentait les bouches de chaleur encore visibles dans le couloir d'entrée. Ces bouches, en forme de grille de bronze patiné, prenaient la place d'un carreau de marbre. À ce niveau, une fenêtre (voir Figure 53) donnait dans un autre cave. Cette curiosité résulte du doublement de la maison ; avant travaux, elle ouvrait sur le bras de Scarpe qui longeait la maison. Le deuxième sous-sol était au niveau de ce bras de la Scarpe que nous nommions « le courant ». Dans l'une des caves était une ouverture permettait l'accès à l'eau. Cette dérivation s'est écoulée jusqu'en 1965, date à laquelle elle fut asséchée. Il paraît, dit-on, que Vidocq¹²⁰ lors de son évasion du cachot du parlement de Flandre, emprunta ce passage. Mais ... c'est la légende ; le Romagnant n'était pas une prison ! Bien que, toujours à ce niveau, une trappe au sol ouvrait sur une cavité inondée et il avait suffi à notre imagination pour en faire une oubliette. Enfin, dans une autre cave du deuxième sous-sol, on pouvait admirer une colonne torse centrale, en grès, du plus bel effet.

À ce même niveau, existait un mur en plan incliné constitué de lourdes pierres. Selon toute vraisemblance, il s'agissait soit d'un mur de fondation de l'ancien château comtal, soit d'un rempart du XI^{ème} siècle. Ce fait était connu ; et avant même le classement par les Monuments Historiques, des curieux venaient demander à visiter ces lieux.

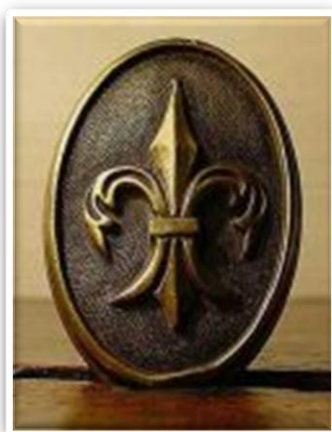


Figure 42 - Poignée de porte fleurdelisée

Le rez-de-chaussée était occupé du côté droit par un garage dont la porte ouverte dans la façade en dénaturait l'aspect, et de l'autre par des appartements inoccupés et fermés à clé. Vous pensez bien qu'il ne fallut pas longtemps pour y pénétrer et y découvrir des pièces vides, certes, mais de belle allure. L'une d'elle disposait d'une cheminée surmontée d'un immense miroir à cadre doré. Une autre contenait une plaque de cheminée de faite de croisillons ornés, à chaque croisement, d'une fleur de lys.

Ce niveau disposait encore de cuisines équipées de fourneaux et potagers partiellement recouverts de carreaux de Delft. Le four à pain, certes hors d'usage, était toujours visible. C'est également au rez-de-chaussée que se trouvait l'unique cabinet d'aisance de la maison. Installé dans une petite pièce, en bas de l'escalier de services, le « trône » majestueux était installé dans une alcôve d'assez grande dimension.

¹²⁰ Selon la plaquette publicitaire de l'hôtel Urbis.

Le grand palier du premier étage desservait les différentes pièces et couloirs de nos appartements. On accédait ainsi aux deux grands salons donnant sur le jardin, aux trois chambres donnant sur la cour et, par deux couloirs — le « noir » d'un côté et le « carrelé » de l'autre — aux différentes pièces de service. Nous ne vivions qu'au premier étage, que l'on dit se nommer « le bel étage », sur un peu plus de deux cent cinquante mètres carrés. Ce qui peut paraître grand aux yeux de certains nous semblait juste raisonnable. Cinq grandes pièces de 25 à 40 mètres carrés suffisaient pour loger confortablement sept personnes, car notre grand-mère maternelle y vécut un moment avec nous, dans deux pièces, pendant plusieurs années. Ceci sans compter les couloirs, les petites pièces, cagibis, recoins et autres soupentes.

Dans le couloir dit « noir », mon père avait installé un laboratoire photographique éclairé par une seule lampe rouge inactinique. Il y développait lui-même les photos, prises avec un 6x9 à soufflet, sur un agrandisseur de sa fabrication. Les flacons de pharmacie emplis de poudres blanches aux noms imprononçables trônaient sur des étagères hors de portée de nos mains curieuses.

Chaque pièce avait sa cheminée de marbre, équipée de sa plaque, dans lesquelles nous n'osions faire du feu. Les conduits n'avaient jamais été ramonés. La plaque armoriée scellée dans mon actuelle cheminée est décrite plus haut ; c'est celle qui m'a permis de découvrir Suzanne de Boubers grâce à l'héraldique. Enfin, plusieurs portes possédaient encore des poignées de bronze ornées de la fleur de lys ou encore, de cristal gravé d'une même fleur. Dans les deux grands salons, l'une des cheminées était d'un marbre blanc immaculé et l'autre d'un noir sans veine, de toute pureté. Une troisième était faite d'un marbre veiné brun. Pour passer d'une pièce à l'autre, l'épaisseur des murs nécessitait la présence d'un sas habillé d'un coffrage boisé de la taille d'un pas.

Ces salles hautes de plus de quatre mètres, ces plafonds moulurés, ces boiseries et murs de tentures, furent le décor de notre enfance.

Nous y avions nos quartiers d'été et nos quartiers d'hiver. Car il était bien difficile de chauffer des pièces de quarante mètres carrés avec une telle hauteur sous plafond ! L'été, nous occupions les grandes pièces et l'hiver nous vivions dans les plus petites, plus faciles à chauffer ; la condition d'institutrice des mines de notre grand-mère nous permettait d'avoir du charbon ; les Charbonnages d'Aniche lui livrait du « poussier », poudre de charbon impure et non commercialisée, mais, pour nous, gratuit ! Les soirs d'hiver, la cuisinière était chargée jusqu'à la gueule et le poussier, mouillé avec un peu d'eau, pouvait ainsi tenir la nuit entière.

En hiver, nous couchions à quatre dans la même chambre, dite la « chambre grise », sans être à l'étroit. Le « Godin » rougeoyait paisiblement toute la nuit. Plus tard, en tant qu'aîné, j'occupais seul la chambre au balcon qui se trouve au-dessus du portail d'entrée.

Du côté du couloir carrelé, dans une série de petites pièces communicantes, j'avais installé un laboratoire de chimie et un autre, d'électricité. Dans l'un je fabriquais des bombes à acétylène et en mesurais l'effet en les jetant dans le bief de la Scarpe en contrebas ! Dans l'autre, je fabriquais une bobine de Ruhmkorff afin de créer des étincelles de quelques centimètres et parasiter ainsi tous les postes de TSF du quartier. Sans compter sur ma volonté de concurrencer Werner Von Braun en fabricant des fusées à poudre noire, dont les ingrédients étaient tout simplement achetés chez le droguiste de la rue Saint-Samson, au coin de la rue des Vierges.

Bref, des joies simples...

Le grenier était couvert d'une magnifique charpente monumentale. La construction de la maison en deux étapes y était bien visible : dans la partie récente (XVIII^{ème}) on pouvait voir saillir les structures de la bordure du toit de la partie ancienne (XVI^{ème}). Le vaste double grenier servait de piste à nos courses de vélo. Il était aussi la lice de tournois où mon frère et moi, enfourchant les vélos – [gagnés par ma mère lors de concours de poésie](#) –, cachés derrière des couvercles de



lessiveuses et armés de lourdes épées anciennes, nous nous affrontions en combats singuliers. Très singuliers ...

Les deux toits accolés de la maison offraient, entre eux, un espace curieux : des lucarnes, ouvertes dans la partie la plus ancienne et visibles uniquement sur les photos satellites, s'ouvraient devant la pente du toit de la partie la plus récente. Je mis ce « V » à profit. Amateur d'astronomie, j'avais construit une lunette de belle taille et pouvais, depuis cet observatoire, admirer le ciel sans l'inconvénient des lumières parasites de la ville. Mais interdiction formelle de faire la course dans les gouttières autour de la maison, certes larges, mais qui surplombaient le pavé de plus de dix mètres ! Surtout que des pierres de la corniche tombaient parfois ...

La photo ci-dessous, donne une idée du bâtiment, côté jardin, en 1952.

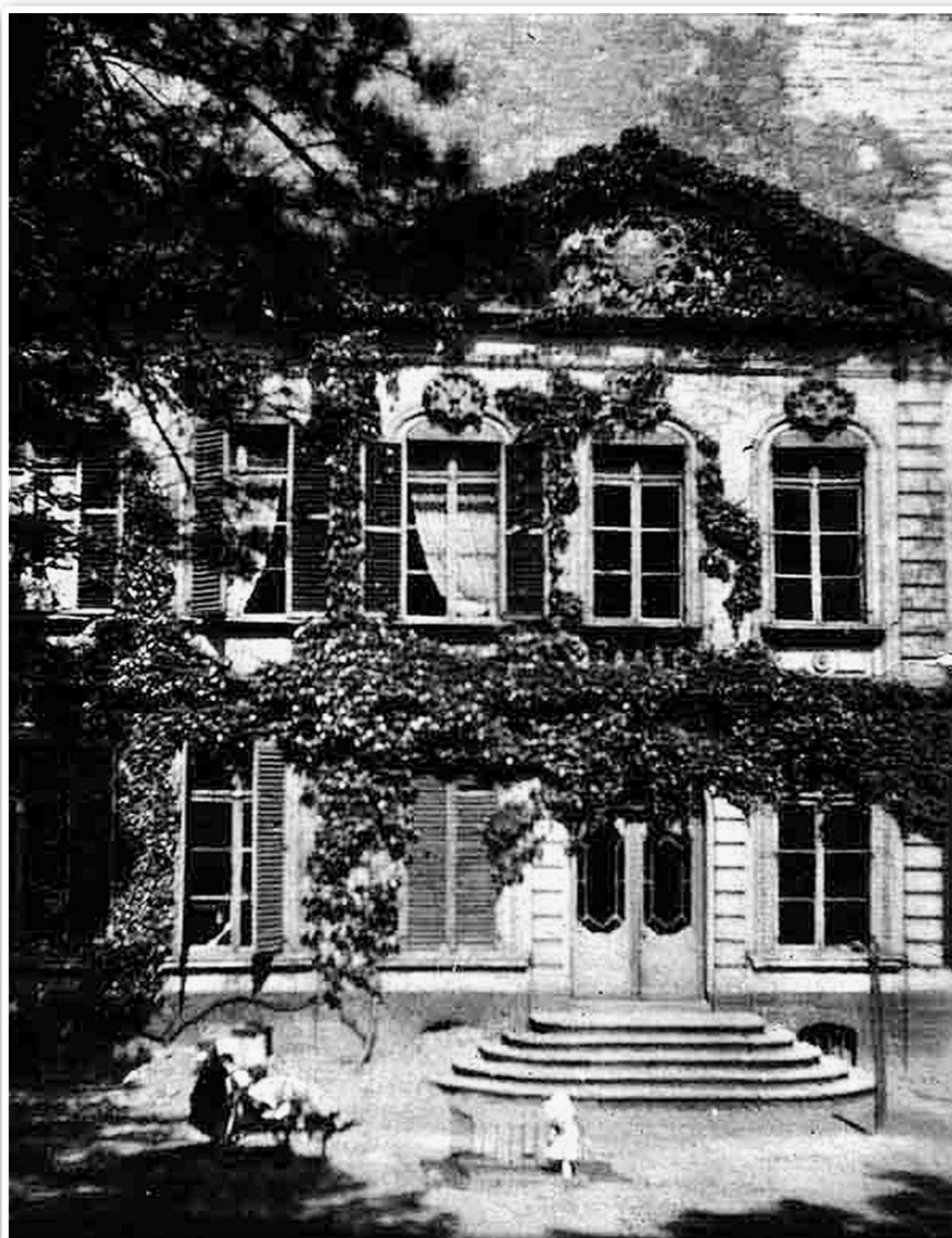


Figure 43 - L'Hôtel Romagnant en 1951 ou 1952

J'ai réalisé un plan approximatif du premier étage, de mémoire, plus de cinquante ans après avoir quitté les lieux. La forme générale est proche d'un trapèze, mais le cadastre donne une vue plus exacte de la parcelle 467¹²¹ et indique 361 mètres carrés hors-tout. Mon calcul approximatif donne, lui, 310 mètres carrés habitables. Les dimensions ont été estimées en tenant compte du nombre de fenêtres et de leurs dimensions apparentes au vu des photos.

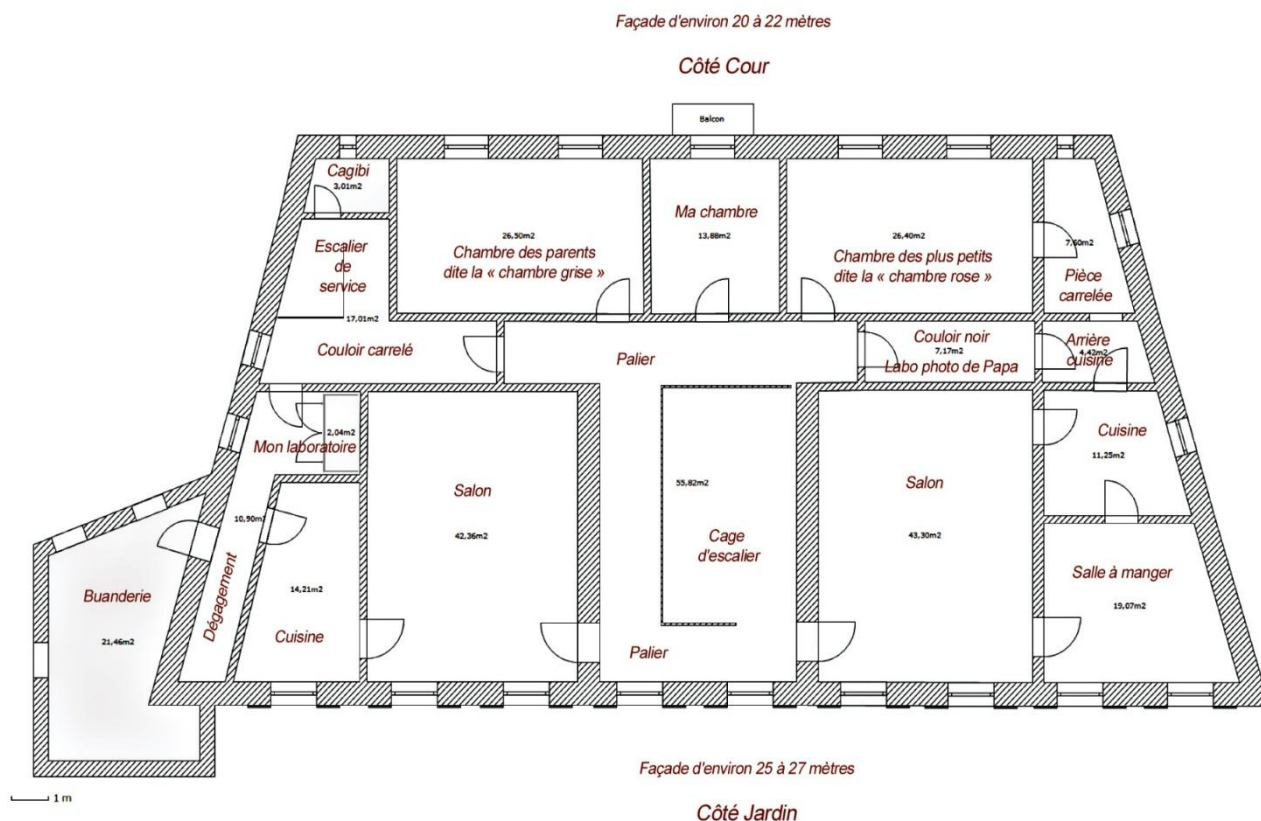


Figure 44 - Plan du premier étage

¹²¹ Nota : octobre 2015 - Sur le site <http://cadastre.gouv.fr>, un outil permet de mesurer la taille de chaque parcelle. La parcelle 467 de Douai, l'hôtel Romagnant, donne approximativement 27 mètres de long pour la façade rue, 19 mètres de façade jardin et une largeur de 15 mètres.

ANNEXES

- ❖ Liste des propriétaires ou résidents
- ❖ La maison en 1986 – début des travaux
- ❖ Relevé cadastral de la rue de la Fonderie
- ❖ Extraits du contenu dossier de la DRAC
- ❖ Inauguration de l'hôtel URBIS
- ❖ Article de « La Voix du Nord » – 14 février 1987
- ❖ Ma cousine Suzanne de Boubers, épouse de Balthazar Keller
- ❖ Lettre à Pierre Demolon
- ❖ Relation généalogique avec Pierre Demolon
- ❖ Message reçu de Jean-Pierre Massé



Figure 45 - Vue de la Fonderie et du Romagnant actuellement (GoogleMaps)

Liste des propriétaires ou résidents

Domaine Royal	avant 1512
Gouvernance de Douai	15 juillet 1512
Claude Landrieu.....	vers 1515
Philippe de Vernay.....	
Bertholemy de Scènes	
Sampson de Thouwars	après 1543
Laurent Grenier	1558
François de Romagnant	1568
Toussaint Du Gardin.....	1581
Michel Louvet.....	
Me Jacques Du Crocquet.....	
Jean d'Auby.....	21 mars 1597
Lambert de Baillieux	20 octobre 1608
Anne Le Carlier	19 novembre 1615
Philippe de Broide	20 décembre 1640
Pierre de Broide.....	22 novembre 1642
Philippe Thomas de Broide	26 novembre 1671
Ponthus François de Broide	29 avril 1675
Jean Balthazar Keller vom Steinbock	10 mars 1679
Suzanne de Boubers (veuve).....	1702
Jean-François de Flines	18 août 1714
Séraphin François de Flines.....	5 novembre 1742
Dam ^{ie} Noëlle-Thérèse de Flines	3 janvier 1745
Séraphin-Ignace van Rode	26 mars 1746
Dr Majault	7 mai 1772
... Inconnus.....	
Famille Lekieffre.....	vers 1906
Famille Messien	vers 1925
M ^e Piot, notaire, propriétaire	1932
Famille Notteghem.....	1942
Plusieurs familles dont les Notteghem	1944 -1946
Famille Notteghem.....	de 1946 au 28 septembre 1958
... Inoccupé	janvier 1959
Daniel Raffin	1960
Ville de Douai.....	1983
Léopold Pons	1987
Inconnus	
Jean-Pierre Massé	2011



La maison en 1986 – Début des travaux



Figure 46 - Côté cour en 1986



Figure 47 - Côté jardin en 1986

Relevé cadastral de la rue de la Fonderie

Nous habitons au 4 de la rue de la Fonderie. Mais, le hasard des évolutions de l'aménagement du territoire fait, qu'aujourd'hui, le Romagnant est situé au 26 cette même rue. Le principe de numérotation ayant changé, en face du 26, on trouve le 67 !

Bref, on voit bien ci-dessous les lots 466 pour la cour pavée, 467 pour l'hôtel, 468 pour la tour accolée et 469 pour ce qui fut le jardin, au fond duquel se trouvait une écurie dans laquelle subsistait deux stalles.

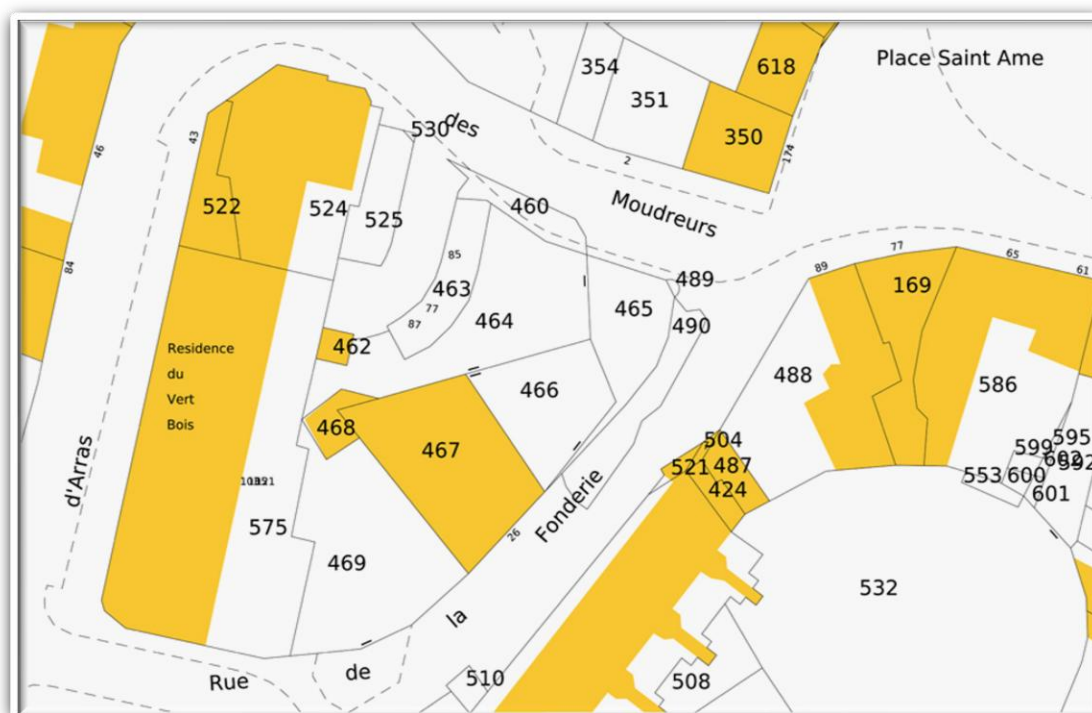


Figure 48 - Relevé cadastral actuel

Extraits du contenu Dossier de la DRAC

- Inscription aux Monuments historiques

EB/RF

MINISTÈRE D'ÉTAT
AFFAIRES CULTURELLES

DIRECTION
DE L'ARCHITECTURE

MONUMENTS HISTORIQUES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTÉ

LE MINISTRE D'ÉTAT CHARGÉ DES AFFAIRES CULTURELLES,

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et notamment l'article 2 modifié et complété par la loi du 23 juillet 1927 et la loi du 27 août 1941 et par le décret du 18 avril 1961,

La commission supérieure des monuments historiques entendue;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER

Est inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques l'Hôtel Romagnant sis n° 4, rue de la Fonderie, à DOUAI (Nord), figurant au cadastre sous le N° 1395, Section C, appartenant à M. RAFFIN Daniel, Emile, Maurice, né le 23 Décembre 1920 à Chaville (Seine-et-Oise), Employé de commerce, demeurant 21, rue de la Cloche, à Douai, époux de DUPUIS Renée, Jenny, Charlotte. M. RAFFIN est devenu propriétaire de l'immeuble en cause par voie d'acquisition suivant acte passé le 28 Mars 1960 devant Me CARBONNIER, Notaire, 9, Boulevard Paul Hayez, à Douai.

ARTICLE 2

Le présent arrêté sera transcrit au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit.

ARTICLE 3

Il sera notifié au préfet du département, pour les archives de la préfecture, au maire de la commune de DOUAI et au propriétaire, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le - 6 DEC 1963

Pour le Ministre et par délégation
Le Maître des Requêtes au Conseil d'Etat
Directeur de l'Architecture

signé
Max GUERRE

I. A. 131794 [10716]

- Descriptif selon les Monuments Historiques

DESCRIPTION SOMMAIRE

L'Hôtel ROMAGNANT est situé au sud de la Place Saint Amé. L'étroite rue de la fonderie le sépare du Centre d'apprentissage, qui est l'ancienne fonderie créée par Louis XIV en 1667. L'Hôtel est formé de deux constructions accolées. L'une, qu'on peut dater du début du XVII^es., a vu sa façade remaniée par un placage Empire. L'autre date de la première moitié du XVIII^es.

Le premier bâtiment A se trouvait front au canal. Il possédait :

- un étage de caves voûtées, avec accès au canal (photo 4) ;
- un entresol, qui, vers le Nord, constituait une cave (photo 5). L'arc encore en partie visible, faisait-il partie de l'enceinte de la ville. Vers le Sud, cet entresol avait vue sur le canal et devait servir de communs. Les plafonds sont à poutres ; on y voit encore des cheminées de grandes dimensions. Il reste une fenêtre qui donnait sur le canal (photo 3). Les autres ouvertures sont bouchées ;
- un rez-de-chaussée et un étage ;
- un comble. La corniche qui surplombait le canal est encore en partie visible.

Le deuxième bâtiment B a été bâti au-dessus du canal dont il dépasse d'ailleurs quelque peu la largeur. Il est composé d'un bâtiment à plan rectangulaire et d'un autre bâtiment qui s'est incrusté dans le précédent et était installé à la fois sur l'ancien bras principal de la Scarpe et sur les fossés de l'ancienne forteresse (photo 6) Le bâtiment B comprend :

- une cave au niveau de l'entresol du bâtiment A. Sur le mur est de cette cave et à la partie inférieure, les restes d'un arc sont encore visibles. S'agit-il de l'ancien pont de la Bassecourt. Un escalier qui permettait sans doute la descente aux fossés est encore visible en grande partie. Un rez-de-chaussée aux pièces lambrissées et ornées de cheminées. Vaste hall avec départ d'escalier, et un étage.
- un comble.

La façade de ce dernier bâtiment donne sur le jardin : façade très régulière à deux étages, séparés par un mince bandeau nervure et percés de hautes fenêtres. Deux pilastres, traités de pierres à refends, font porter l'attention sur le centre de la demeure qu'ils encadrent : 5 fenêtres au premier étage, 2 fenêtres et une porte au rez-de-chaussée, ornées de mascarons, le tout, surmonté d'un fronton à lignes brisées, à l'intérieur duquel se détachent en relief les armes de François MAJALT (cf. Historique). On accède à la maison par un perron peu élevé.

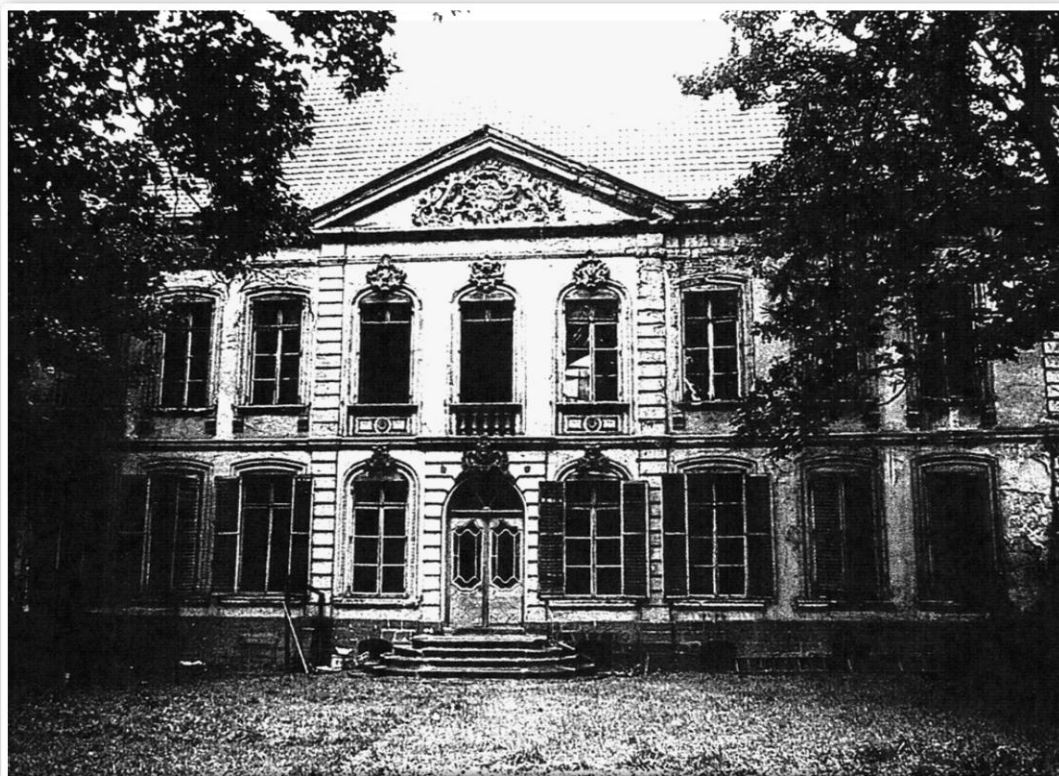


Figure 49 - L'hôtel Romagnant en 1960
au moment du rachat, peu après notre départ

Quelques-unes des photos jointes au dossier :



Figure 50 - Vue depuis le sud du jardin.
L'inscription « MORT AUX VACHES », que nous avons connue,
est encore visible en 1980 sur la petite porte basse en bois !

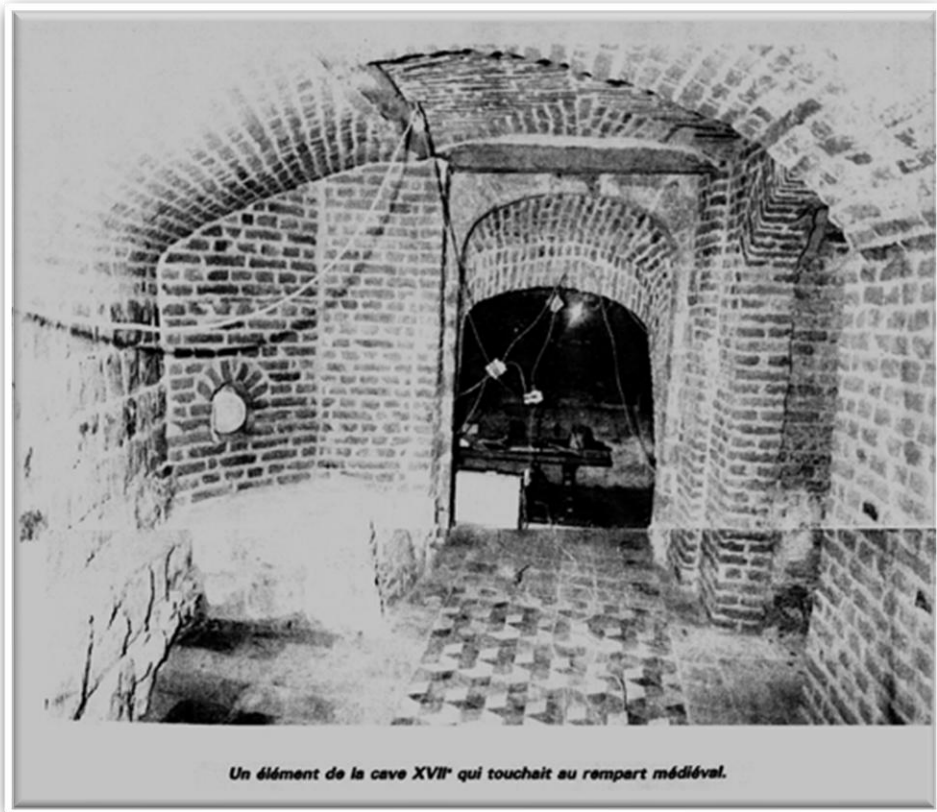


Figure 51 - Cave carrelée



Figure 52 - « Le courant » qui passe sous la maison



Figure 53 - Des fenêtres dans une cave. Original, non ?

Inauguration de l'Hôtel Ibis

Les documents ci-après nous ont aimablement été communiqués par Anne-Lise DEVERNAY, Conservatrice déléguée des Antiquités et Objets du Nord

LA VOIX DU NORD DU DIMANCHE 20 ET DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 1987

Sauvegarde du patrimoine : le faire-vivre

L'hôtel du Gouverneur de la fonderie devient hôtel-restaurant



La foule des premiers visiteurs des salons Romagnant.

(Photos «La Voix du Nord».)

Les Douaisiens ne s'y étaient pas trompés, eux qui en foule, envahissaient vendredi soir les salles basses de l'hôtel Romagnant. Ils avaient su flairer « l'événement » !

Et c'était, en effet, un événement que ce premier rendez-vous en un édifice qui reste l'un des derniers témoins encore debout de ce que fut notre cité au temps de ses origines, alors que le château et la collégiale ont disparu, mais que la première muraille de défense vient au contraire de réapparaître après des siècles d'enfouissement.... Un événement, car si cet édifice est encore debout et on peut l'espérer, pour longtemps, c'est que l'on a compris que le patrimoine architectural d'une ville ne peut être conservé artificiellement mais qu'il doit vivre pour être sauvegardé et échapper à la « ruination ».

Edifiés près des fortifications du noyau originel de Douai et sur l'un des bras de la Scarpe, les deux bâtiments accolés (XVII^e et XVIII^e), qui formèrent la résidence du Gouverneur de la fonderie royale de canons, vont donc très prochainement revivre en devenant un hôtel-restaurant. Et comme le promoteur de cette entreprise, Léopold Pons et ceux qui travaillent pour lui, sont impatients de voir cette vie reprendre, ils n'ont pas attendu que le chantier encore en pleine activité dans les parties hautes de l'immeuble fut terminé, pour ouvrir les salons qui occupent les parties basses, déjà restaurées.

C'est là que, vendredi soir, ils accueillent une foule



M. Pons, entouré de MM. Vernier et Lemoine.

d'amis, tout à la fois intéressés par cette œuvre de sauvegarde d'un élément du Douai ancien et par la promesse de l'aménagement très proche d'un équipement hôtelier d'un style qui devrait faire honneur à notre cité. Et pour que le plaisir des premiers visiteurs fût complet, les vénérables murailles s'ornaient des œuvres (aquarelles, gouaches et sculptures) de quelques uns de nos meilleurs artistes.

Lors de cette réception, M. Pons, tout à la joie de saluer des hôtes aussi nombreux, tint à remercier la ville et son maire pour leur compréhension, ainsi que M^{re} Lesage, conservateur régional du patrimoine ; Pierre Demolon, l'archéologue et tous ceux qui coopèrent à l'entreprise. M. Jacques Vernier félicitait, quant à lui, celui qui osa se lancer dans une belle aventure. Le maire rappelait à

sifs concernant l'avenir d'un bâtiment dont l'élégance de la façade XVIII^e avait décidé les aménageurs du quartier à le conserver. Il évoquait aussi les dispositions récemment prises concernant l'achèvement dans les deux prochaines années de ce quartier rénové « Fonderie Saint-Amé », tandis qu'André Lemoine disait avec quel plaisir il était venu en compagnie de quelques amis essayer les pla-



Figure 54 – Le carrelage était dans le couloir d'entrée de la maison.
Futur salle de restaurant.



Figure 55 - Le fronton porte les armes du Dr Majault (illISIBLES).

Article de « La voix du Nord » – 14 février 1987

L'hôtellerie, au secours du patrimoine. « Le Romagnant » fera revivre l'hôtel du gouverneur de la fonderie royale

Les premières extensions de notre « Castrum » originel avaient progressivement englobé Douayeul (quartier de la Petite-Place) puis le Castel bourgeois, avant de gagner, sur la rive droite, les hauteurs de Saint-Pierre et de la Halle près du carrefour des deux grands chemins de la contrée.

C'est alors (XI^e-XII^e siècles) qu'une ceinture de murailles, doublée de flégards alimentés par la rivière se mit à courir autour du noyau urbain médiéval. Les portes se situaient, rue d'Esquerchin au niveau de la rue du Bloc, rue Saint-Julien (porte de l'Estancq), rue des Wetz (place Saint-Martin), à la « Planque Amoureuse », rue des Blancs-Mouchons, rue Saint-Jacques, puis rue du Canteleu (derrière la poste actuelle). La porte du « Markiet » était juste au débouché de la place du même nom (place d'Armes. La porte au Cerf coupait l'actuelle rue de Paris au niveau des ruelles des Archers et des Arbalétriers qui, d'ailleurs, nous rappellent toujours le tracé de cette première fortification. Après la porte Saint-Nicolas et le franchissement de la rivière à la porte de l'Aulnoit, muraille et flégard arrivaient à la porte d'Arras ... Non pas celle que nous connaissons et qui date du XIV^e siècle, mais celle qui se trouvait au travers de l'actuelle rue d'Arras, entre les rues des Moudreurs et de la Fonderie.

Selon un usage qui n'a été que récemment aboli par l'avènement des techniques modernes de terrassement et de construction, lorsqu'une nouvelle ceinture de remparts fut édifiée beaucoup plus au large, selon le tracé que suivent les boulevards d'aujourd'hui, l'ancienne muraille servit sans doute partiellement de carrière de pierre... A quoi bon aller extraire et tailler de nouveaux grès à Cantin ou à Lewarde, puisqu'on en avait sous la main ? Mais une partie des vieux murs, et surtout leurs fondations faites de gros grès mal équarris allaient être intégrées sur place dans de nouvelles constructions.

Ce fut certainement le cas des bases de la vieille muraille situées entre l'ancienne motte féodale (« le château ») où sera installée plus tard la fonderie royale de canons, et la rue d'Arras. Les plans successifs de la ville font en effet apparaître en ce lieu au XVII^e siècle (mais sans doute déjà plus tôt) une grande demeure édifiée sur l'ancien rempart et dont une façade est tournée vers la collégiale Saint-Amé, l'autre étant bordée par le cours d'eau et desservie par un ponceau. Cet « hostels », demeure du gouverneur de la fonderie royale toute proche, sera doublé au siècle suivant. Un second édifice de volume équivalent sera cette fois construit parallèlement au premier et tout contre lui, juste au-dessus du cours d'eau, que l'on aura pour cela recouvert d'une voûte de briques renforcée d'arcs de grès à l'aplomb des murs porteurs.

L'hôtel Romagnant ayant connu depuis des fortunes et des usages divers parvint ainsi jusqu'à nous. Et l'élégance Louis XV de sa façade méridionale contribua sans doute à ce qu'il échappe à la destruction d'une part de l'habitat ancien du quartier ... Mais restait entier le problème - urgent - de sa conservation ! Là comme ailleurs, il fallait, pour que l'architecture fut conservée lui trouver une fonction dans la vie de la ville. Les grandes familles capables de faire leur demeure dans de tels « monuments » se font assez rares... Le projet d'y établir les archives municipales fut lui aussi abandonné... Parmi les ablutions restantes : l'hôtellerie de standing ... de caractère.

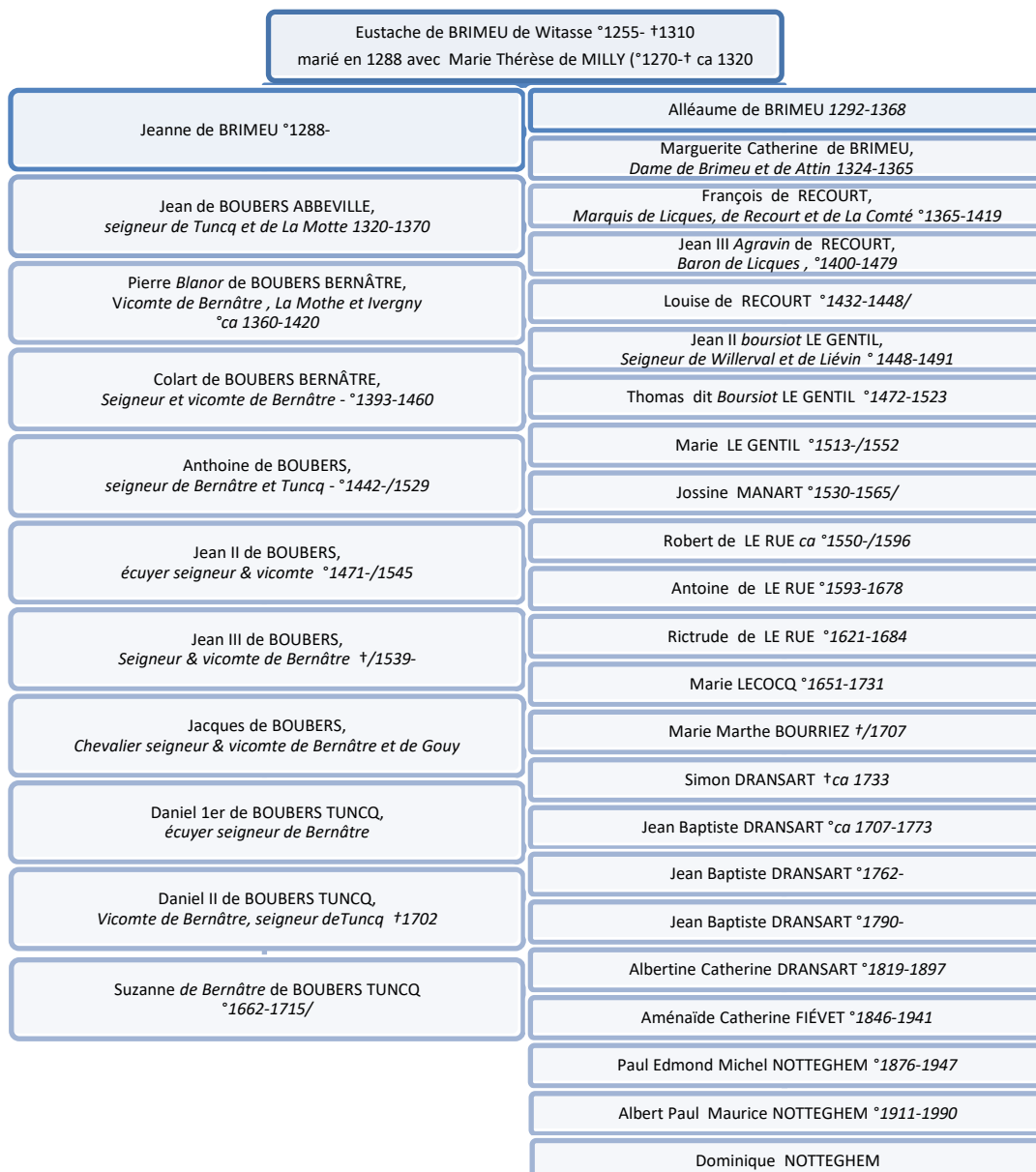
C'est dans cette dernière perspective qu'un important chantier s'active actuellement. On a bien sûr commencé par le niveau des caves de la maison du XVII^e et de la voûte, qui au XVIII^e s. recouvrit le flégard tant en valeur un décor dont certains éléments donneront aux utilisateurs de ces salles l'occasion d'un véritable pèlerinage aux sources de la cité. Réceptions et restaurant viendront ensuite animer le rez-de-chaussée (avec prolongement aux beaux jours sur la terrasse plantée, coté bibliothèque ! ... Le bel escalier XVIII^e, quant à lui, donnera accès à la quarantaine de chambres qui, réparties en trois niveaux occuperont en le respectant tout à fait le beau volume de ce double édifice. « Le Romagnant » maillon de la chaîne Urbis (ce génitif convient fort bien à un établissement situé dans ce qui fut le berceau de la ville !) compte ouvrir ses salles voûtées au printemps ; l'hôtel proprement dit entrant en fonction à l'automne.

G. S.



Ma cousine Suzanne de Boubers, épouse de Balthazar Keller

La généalogie est un de mes passe-temps. Et comme je le dis page 29, les travaux d'Étienne Pattou¹²² sur la famille de Boubers démontre son ancienneté. Parallèlement, les recherches que j'ai effectuées sur mes origines picardes m'ont démontré que, par le plus grand des hasards, Suzanne de Boubers, épouse de Balthazar Keller vom Steinbock, et moi avons un ancêtre commun ! Il s'agit d'Eustache de Brimeu, né à Brimeux, dans l'actuel Pas-de-Calais en 1255. Il eut deux enfants, Jeanne, ancêtre de Suzanne et Alléaume, mon ancêtre.



Nous sommes tous cousins !

On trouvera plus de détails sur mon arbre généalogique (<http://www.notteghem.fr>)

¹²² Cité page 29.



Lettre à Pierre Demolon

Saint-Germain-lès-Corbeil, le 11 décembre 2009

M. Pierre DEMOLON

59500 DOUAI

Monsieur,

C'est à double titre que je me permets de vous écrire.

Le premier est lié à mon activité de généalogiste amateur, activité que je pratique depuis une dizaine d'années et qui a permis de considérer Jonathan Manassé DEMOLON (°1896 †1946) comme un de mes cousins. S'il est, comme je le subodore, votre grand-père, je peux vous affirmer que vous êtes mon cousin ! Et, reprenant la réplique de Michel Simon à Louis Jovet, « *Je vous assure mon cher cousin, que vous avez dit bizarre, bizarre.* » Mon ancêtre Barthélémy DELINOTTE, horloger à Maligny – charmant village icaunais – est le grand père de la première épouse du vôtre, si toutefois vous confirmez son prénom. Il s'est marié avec Augustine DELINOTTE (°1869 †1897, prématurément décédée à l'âge de 28 ans.

Le deuxième sujet est lié à mon enfance à Douai et à vos compétences d'archéologue de la ville. Pour me présenter rapidement, je dirais que je suis, sans doute, le dernier résident particulier de l'hôtel Romagnant. J'y ai vécu avec mes parents de 1942 (je n'ai pas la date exacte) au 28 septembre 1958, jour du référendum du Général De Gaulle.

Cet hôtel, que dans la famille, nous appelons « LA » maison, fut le cadre de mes dix-huit premières années et je m'y suis fortement attaché. Mon père ayant trouvé du travail à Paris, ce fût un calvaire de quitter nos espaces douaisiens pour suivre mes parents en banlieue parisienne. Après les classes primaires à l'annexe de l'École Normale, rue d'Arras, je suis passé chez les frères rue Deforest de Lewarde avant d'aller au collège Saint-Jean. Mes amis se nommaient ÉVRARD, BEGHIN¹²³, LEMAIRE, POULET-MATHIS.

Douaisien dans l'âme, je suis resté amoureux de cette maison et j'ai assisté de loin à son délabrement, accéléré par l'installation d'un hôtel commercial. Nos voisins, la famille DEHAYE étaient encore « moudreurs » et fabriquaient la *Fleur de Gayant*. L'hôtel était encore précédé de la cour pavée entourée d'une grille et fermée par un portail monumental. Ma chambre, celle au balcon au-dessus de l'entrée, donnait sur la place Saint-Amé, et je pouvais, les jours de marché, assister au va-et-vient des voitures maraîchères à cheval. Du double grenier aux caves historiques, des grandes pièces de réceptions aux minuscules cagibis, du grand escalier à ceux de « services », des parquets de chêne aux cuisines décorées de carreaux de Delft, j'ai encore toutes les images dans la tête.

Mais ...

¹²³ Si ma mémoire ne me fait pas défaut, cette célèbre famille de sucriers habitait rue d'Arras et le chauffeur nous emmenait parfois au collège Saint-Jean...



Où est le majestueux escalier¹²⁴ avec sa rampe sur laquelle, gamin, je me laissais glisser...

Où sont les tentures murales des chambres, les plafonds moulurés, les cheminées en marbre et leur plaque de cheminée monumentales, les poignées fleurdelysées...

Où est le jardin où une énorme vasque de marbre blanc subsistait au bas du perron ...

Où est le pont qui, bordé de rives d'obsidienne, menait au fond du jardin...

L'esprit de Balthazar KELLER, de son épouse Suzanne de BOUBERS de BERNÂTRE, celui du Dr MAJAULT, flottaient encore, à mon insu, dans les couloirs. Aussi, vous comprendrez mieux pourquoi, retraité, je me suis attelé à écrire, pour mes enfants et petits-enfants, quelques pages sur l'histoire du Romagnant.

Internet est une mine de données dans laquelle j'ai pu retrouver dans la plupart des écrits tournant autour des origines de Douai, de quoi initialiser mon récit. J'ai trouvé que notre maison se situait toute proche de l'emplacement de la « Basse cour », entre l'hôpital Saint-Samson¹²⁵ et le Collège du Roi. J'ai pu lire que ce dernier devint la fonderie, et que le Romagnant est cité lors du dénombrement de 1512 ; j'ai suivi les péripéties et déboires des KELLER, (JB & JJ) et l'histoire de la famille BÉRANGER. J'ai lu avec intérêt le livre de Félix BRASSART, qui, si je ne me trompe fut un de vos prédécesseurs. Il développe dans son « *Histoire de la Châtellenie de Douai* »¹²⁶ un chapitre sur les différents résidents du fief Romagnant, du temps où il était encore sis au 4 de la rue de la Fonderie. J'ai visionné avec un grand intérêt la vidéo de 1982 qui se termine par un rare survol aérien de notre résidence. J'ai pu y constater que la cour pavée et la grille l'entourant était encore debout !

J'ai lu également avec intérêt l'ouvrage de Jean-Denis CLABAULT sur les caves de notre ville, sans y trouver, hélas, traces de celles, monumentales et historiques du Romagnant. Ces caves sont, pour moi associées à mon plus ancien souvenir d'enfant. J'avais trois ans et demi quand, le 11 août 1944, Douai subit un bombardement anglais mémorable. Terrés au deuxième sous-sol, ma grand-mère me disait d'ouvrir la bouche afin de préserver mes tympans.

À propos des Keller, j'ai retrouvé sur Gallica son portrait, celui de son épouse, tous deux peints par Rigaud et leur description que Ambroise FIRMIN-DIDOT en fait dans son « *Catalogue raisonné de la collection de portraits de l'École française* »¹²⁷. Mes recherches — généalogiques cette fois — m'ont permis d'établir les origines Suisse et protestante de KELLER et picarde de la famille de BOUBERS de BERNÂTRE. Curieusement, aucun généalogiste ne mentionne cette union. La très sérieuse analyse faite par Étienne PATTOU¹²⁸. J'ai pu en établir la preuve au vu de la plaque de cheminée que mon père emporta en 1958. Elle reprend, côte à côte les armes des KELLER et de celles des BOUBERS de BERNÂTRE :

KELLER : « *D'or au bouquetin en pied de sable ; l'écu surmonté d'un casque de profil avec lambrequins ; cimiers : deux cornes de bouquetin issant d'une couronne.* »

BOUBERS : « *D'or à une croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent* »

¹²⁴ Le bas de la rampe était garni d'un lion se tenant dans la même posture que celui se dresse en haut du beffroi.

¹²⁵ Un de mes amis habitait l'hôtel du XVII^e s. qui faisait face à la rue d'Esquechin.

¹²⁶ Crépin éd. Douai 1877 - Vol., p.869

¹²⁷ Firmin Didot : « *Catalogue raisonné de la collection de portraits de l'École française* » / Ambroise Firmin-Didot ; précédé d'une introd., ouvrage posthume. 1875-1877.

¹²⁸ Voir : <http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Boubers1.pdf>, page 13, dernier niveau, entre François et Marie Madeleine.



Mais mes informations sont parcellaires, éparées, et je m'efforce d'y apporter une cohérence. J'ai vu dans la base Daphné, de CNRS, qu'en 1989 vous aviez écrit sur « ma » maison. Où puis-je trouver cet ouvrage ? Je suis persuadé qu'il m'aiderait à poursuivre ma rédaction.

Car de nombreuses questions se posent encore.

- Quelle fut la date de construction exacte et qui bâtit le premier immeuble ?
- D'où proviennent les bases de mâchicoulis¹²⁹ visibles en 1950 au deuxième étage de caves ?
- En quelle année fût opéré le doublement de l'hôtel ? Dans la première plaquette commerciale de l'hôtel Ibis, on voit deux représentations de la maison
- Pourquoi, sur le fronton de la partie ancienne, figure un blason surmonté d'une couronne de marquis, alors, qu'à ma connaissance, le Dr MAJAULT, auteur des travaux, ne portait pas ce titre ?
- Que devint l'hôtel après son décès en 1790 ?
- Les BÉRANGER, fondateurs successeurs des KELLER jusqu'en 1837 habitèrent-ils l'hôtel ?
- Que se passa-t-il entre 1837 et 1942, date de notre installation ? Puis entre 1958 et le rachat par la Ville en 1983 ?

Dans le plan de Douai de Martin le Bourgeois de 1627, le Romagnant n'a qu'un corps de bâtiment. D'où est donc extraite la fig. 2, issue de la première plaquette commerciale de l'hôtel Ibis¹³⁰ ?



J'ai eu quelques informations par la DRAC concernant son propriétaire au moment du classement par les Monuments Historiques (1960) mais leur dossier est assez ... vide !

Certes, je ne m'attends pas à ce que vous répondiez à toutes ces questions, mais votre aide me sera sans doute très précieuse pour m'aider à poursuivre mes recherches. Je ne suis ni historien, ni expert en archéologie urbaine, simplement un amoureux des vieilles pierres, de l'histoire, de notre patrimoine culturel. Et quand tout cela se lie à la famille, je suis heureux.

Je suis persuadé que vous pouvez m'apporter quelques informations qui sauront satisfaire ma curiosité, sans toutefois ne pas abuser de votre temps.

Nourrissant l'espoir de vous lire bientôt, je vous prie, cher Monsieur, — devrai-je dire « cousin ? » — d'agréer mes très cordiales salutations.

¹²⁹ C'est une interprétation de ma part, au vu du bas d'une muraille de grès, en plan incliné située du côté de l'accès au bras de la Scarpe aujourd'hui inaccessible depuis les caves.

¹³⁰ On y voit nettement le perron vers le jardin, sous lequel, pendant la guerre, mon père cultivait les « chicons » !

Dominique NOTTEGHEM



Relation généalogique avec Pierre DEMOLON

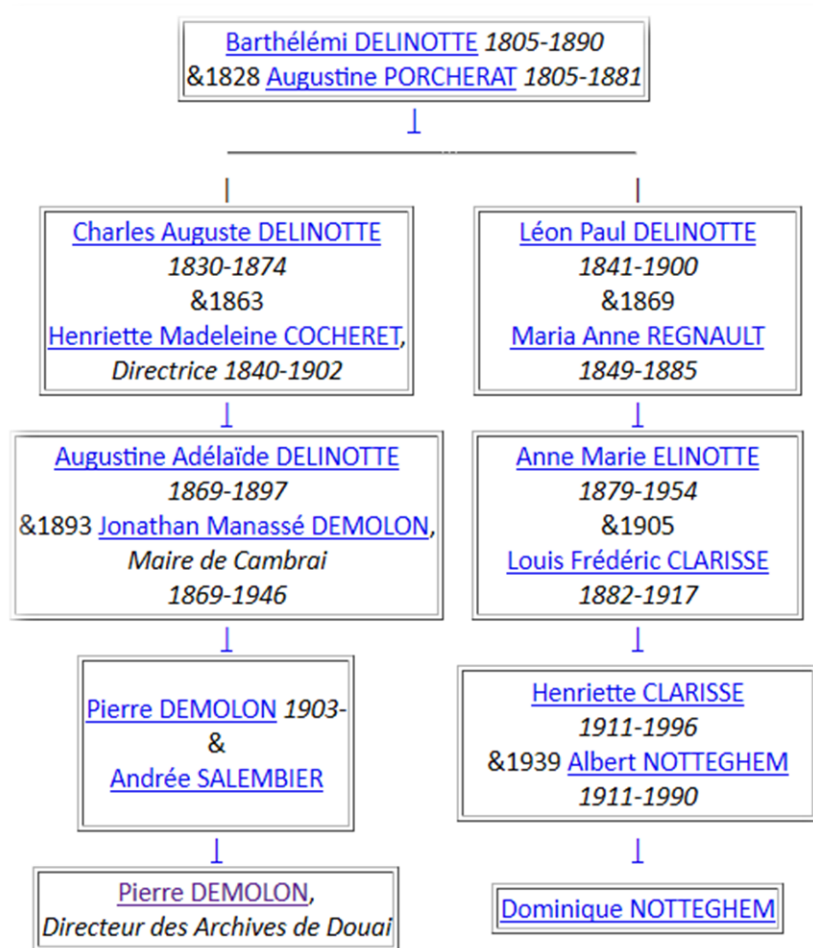


Figure 56 - Ma relation généalogique avec Pierre DEMOLON
Directeur des archives municipales de Douai

Message reçu de Jean-Pierre Massé le 19 février 2011.

Il semble que ce dernier propriétaire ait vu ma page web où une très succincte histoire du Romagnant est présentée. Ma conclusion ayant retenu son attention, il m'écrit :

Un message émis le 19/02/2011 à 15:28.

De la part de : Jean pierre Masse

Courriel : JeanpIerremasse@wanadoo.fr

Bonjour.

J'ai lu avec une grande attention votre historique sur la fonderie romagnant à Douai, je suis le nouveau propriétaire de l'hôtel Romagnant.

J'effectue actuellement la remise en état des façades, très lourdes rénovations, je vous invite à passer voir le résultat qui je pense vous amènera à changer votre conclusion.

Merci pour vos récits.

Jean Pierre Massé.

Ce à quoi je répondis le jour même ceci :

Cher Monsieur,

Votre message m'a vraiment fait plaisir.

Si vous avez lu la modeste et ancienne page de mon site, sachez que je suis allé, depuis, beaucoup plus loin dans l'histoire du Romagnant.

Des recherches sur le web d'une part et des contacts pris à la DRAC et aux Monuments historiques d'autre part, m'ont permis de dresser la liste presque exhaustive des résidents de l'hôtel, de 1512 à nos jours.

En passant par François de Romainant qui donna son nom à l'édifice en 1568

En passant par Jean-Baptiste Keller et son épouse Suzanne de Boubers.

En passant par le Dr Majaut qui laissa ses armoiries sur le fronton.

Agrémenté de cartes et d'illustrations, complété par des photos de famille, c'est maintenant un ouvrage documenté de 65 pages. Si vous êtes intéressé, je pourrais vous en adresser une version expurgée des souvenirs de mon enfance. Je suis passé à Douai en juillet 2010 et le tour du Romagnant est une visite indispensable. J'ai pu constater les travaux de rénovation en cours, mais rien ne rendra à cet hôtel la majesté des lieux dans lesquels j'ai passé mes dix-huit premières années. En pièce jointe, je vous adresse une photo du tableau réalisé par mon père en 1944

Ainsi qu'un plan du premier étage, reconstitué de mémoire et donc les dimensions sont approximatives et estimées en fonction du nombre et de la largeur des fenêtres Quelles sont les dimensions extérieures exactes ?

Qui furent les propriétaires successifs après Léopold PONS en 1987 ?

Au plaisir de vous lire, Bien cordialement,

Dominique NOTTEGHEM

<http://www.notteghem.fr>

Courriel qui resta sans réponse ...



Bibliographie

- ❖ AUBERT R. dir. *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*. Tome XIV, 1960.
- ❖ BOUCHE M. *Histoire de Douai*. 1985. p. 17 à 19.
- ❖ BOUILLET M.-N. *Balthazar Keller*, Dictionnaire universel d'histoire et de géographie, 1878
- ❖ BRASSART F., Archiviste et auteur de *l'Histoire du château et de la chastellenie de Douai* - Crépin éditeur, Douai, 23 rue de la Madeleine – 1877, Chap. VI. (Pages 868 et suivantes de l'original)
- ❖ CHAPELOT O. et BENOÎT P., 1985. *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Age*, EHESS, Paris, 1985.
- ❖ DEMOLON P. - *Archéologie Des Villes dans Le Nord-Ouest de l'Europe (VII^e-XIII^e Siècle)* Société archéologique de Douai – 1994
- ❖ DEMOLON P. – *Douai : une ville face à son passé. Bilan de six années de recherches* - Société Archéologique de Douai - 1982
- ❖ DEMOLON P. & BARBIEUX J. *Les origines médiévales de la ville de Douai ; rapport provisoire des fouilles de la fonderie de canons* [article] Revue du Nord, Année 1979, N° 241, pp. 301-329.
- ❖ DICTIONNAIRE du Moyen Français, (1330-1500) Atilf <http://www.atilf.fr/>
- ❖ ESPINAS G. *La vie urbaine à Douai au Moyen Âge*. Tome 1. 1913.
- ❖ ÉTIENNE-MAGNIEN A., « *Une fonderie de canons au XVII^e siècle : les frères Keller à Douai* » Bibliothèque de l'école des chartes - Année 1991 - Volume 149.
- ❖ HOVERLANT de BEAUWELAERE A. *Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournay*, Volume 56 - À Lille, chez P. Dumortier, 1812
- ❖ PLOUVAIN, *Souvenirs à l'usage des habitants de douai, ou notes pour servir l'Histoire de cette ville*, Douai, 1809



Table des illustrations

Figure 1 - Série de traces de poteaux	5
Figure 2 - Parcelle - reconstitution	6
Figure 3 - Exemple de motte féodale	7
Figure 4 - Plan de Douai au XIII ^e s.	9
Figure 5 - Le Beffroi de Douai par Jean-Baptiste COROT (1871) (<i>Photo D.N.- Louvre - Paris</i>)	10
Figure 6 - Le commerce au Moyen Âge	11
Figure 7 – Extrait d’une représentation politique de la France en 1477.	12
Figure 8 - L'Université	15
Figure 9 – Le Collège du Roi	15
Figure 10 - Extrait du plan de Martin Le Bourgeois (1627)	16
Figure 11 - Vue du Romagnant au XVII ^e s.	18
Figure 12 - Autre plan de Douai situant le Romagnant	19
Figure 13 - Adam Frans van der Meulen,	21
Figure 14 - Le Solide - 1688	23
Figure 15 – Canons de Douai dans la cour des Invalides à Paris.	24
Figure 16 - L'entrée de la Fonderie de Canons vers 1960.	25
Figure 17 - Aurore descendant de son Char - Keller - 1693	27
Figure 18 - Versailles - Groupe d'enfants - Keller - 1638	27
Figure 19 - L'Apollon du Belvédère par Keller	28
Figure 20 - Garonne - Bassin du Nord - Parc et jardins du château de Versailles	28
Figure 21 - Plaque de cheminée provenant de l'hôtel Romagnant	29
Figure 22 - Gravure de Drevet d'après Rigaud	30
Figure 23 - Suzanne de Boubers.	31
Figure 24 – Statue (copie) de Louis XIV par Keller – Musée du Louvre	33
Figure 25 – Hôtel Romagnant Extrait de la plaquette de l'hôtel URBIS	34
Figure 26 - Ouvrage du Dr F.J. Majault	35
Figure 27 - Les armes de F.J. Majault sur le fronton.	35
Figure 28 - Romagnant Cadastre napoléonien Douai [1829] - P 31 135 - Lot 1 - Média 5 -	36
Figure 29 - 4 rue de la Fonderie - Recensement 1906 – AD - Douai-Ouest - M 474 176_O	37
Figure 30 - Extrait Douai 4Q 67 004 - 4Q 67 004 - Lot 1	37
Figure 31 - Mariage Clément-Messien	37
Figure 32 - Achat du Romagnant par Ernest Piot – 1932	38
Figure 33 - Le Romagnant vers 1925 © Sophie Capt-Villevielle	38
Figure 34 - Le Romagnant peu avant 1940. Les volets se sont envolés.	39
Figure 35 – Le côté qui fut celui d’un jardin, en 2004.	41
Figure 36 - Façade côté place Saint-Amé en 2004	41



Figure 37 - Albert Notteghem - Le couloir.	42
Figure 38 - L'état de ce qui sera le jardin vers 1946	43
Figure 39 - Scorie de fonte de bronze.	43
Figure 40 - Vue de l'escalier avec la porte donnant sur le perron.	44
Figure 41 - Le perron garni.	44
Figure 42 - Poignée de porte fleurdelysée	45
Figure 43 - L'Hôtel Romagnant en 1951 ou 1952	47
Figure 44 - Plan du premier étage	48
Figure 45 - Vue de la Fonderie et du Romagnant actuellement (GoogleMaps)	49
Figure 46 - Côté cour en 1986	51
Figure 47 - Côté jardin en 1986	51
Figure 48 - Relevé cadastral actuel	52
Figure 49 - L'hôtel Romagnant en 1960 au moment du rachat, peu après notre départ	54
Figure 50 - Vue depuis le sud du jardin.	55
Figure 51 - Cave carrelée	55
Figure 52 - « Le courant » qui passe sous la maison	56
Figure 53 - Des fenêtres dans une cave. Original, non ?	56
Figure 54 - Le carrelage était dans le couloir d'entrée de la maison.	58
Figure 55 - Le fronton porte les armes du Dr Majault (illisibles).	58
Figure 56 - Ma relation généalogique avec Pierre DEMOLON	65



TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	3
RESUME DE L'HISTOIRE DE DOUAI	5
DE L'ANTIQUITE AU IX ^{EME} SIECLE	5
X ^{EME} -XI ^{EME} SIECLE : LE PREMIER ESSOR URBAIN	6
L'EXPANSION URBAIN	10
DU XIV ^{EME} AU XV ^{EME} SIECLE	11
OU L'ON PARLE DU ROMAGNANT	13
PARCELLES DE TERRAIN PROVENANT DE L'ANCIEN CHATEAU	13
L'UNIVERSITE DE DOUAI	15
LA MAISON DU LOMBART VENDUE	18
LA FAMILLE DE BROIDE	20
PRISE DE DOUAI PAR LOUIS XIV	20
LES KELLER A LA FONDERIE	22
LE CHATEAU TRANSFORME EN FONDERIE ; LES KELLER	22
LES FRERES KELLER AU SERVICE DU ROI.	23
LA FONDERIE DE DOUAI. L'INSTALLATION –	24
L'AUTRE ACTIVITE DE J. BALTHAZAR KELLER	27
L'APRES KELLER.....	33
LES CONSEILLERS DE FLINES, LE DOCTEUR MAJULT.	34
À LA RECHERCHE DES PROPRIETAIRES SUIVANTS	37
LE ROMAGNANT AUJOURD'HUI.	39
SOUVENIRS DOUAIISIENS.....	42
NOTRE INSTALLATION	42
VIVRE AU ROMAGNANT.	44
ANNEXES.....	49
LISTE DES PROPRIETAIRES OU RESIDENTS	50
LA MAISON EN 1986 – DEBUT DES TRAVAUX	51
RELEVÉ CADASTRAL DE LA RUE DE LA FONDERIE	52
EXTRAITS DU CONTENU DOSSIER DE LA DRAC	53
INAUGURATION DE L'HOTEL IBIS	57
ARTICLE DE « LA VOIX DU NORD » – 14 FEVRIER 1987	59
MA COUSINE SUZANNE DE BOUBERS, EPOUSE DE BALTHAZAR KELLER	60
LETTRE A PIERRE DEMOLON	61
RELATION GENEALOGIQUE AVEC PIERRE DEMOLON	65
MESSAGE REÇU DE JEAN-PIERRE MASSE LE 19 FEVRIER 2011.	66
BIBLIOGRAPHIE	67
TABLE DES ILLUSTRATIONS	68



AVEC L'PERMISSION D'MONSIEU L'MAIRE.

VILLE D'DOUAI.

GRANDE FIÊTE

DES WIOS-SAINT-ALBIN

(2^{me} ERBOND D'GAYANT).

DIMINCHE 1^{er} D'AOUT 1869, D'SUS LES DEUX HEURES.

Chelle Commission de l'Fiête des Wios-Saint-Albin, qu'chet ch'maite **RATTE**, ch'maite **POULAIN** et pis incor ch'maite **MOUQUET**, alle fait savoir à tout l'monne de l'ville et pis d'chès villages qu'diminche qui vient y n'y ara gramain d'jus, avec des prix tout in argent, din ch'quartier des Wios-Saint-Albin, comme qu'en va vire ichi d'sus:

JU D'OGEON

Din l'rue Saint-Albin, quéque part in face de l'Plarie.

JU D'TIOTS PAINS

IN PLEIN MITANT DE L'RUE SAINT-ALBIN.

JU D'PAÏELLE

Qu'chet un ju qu'au mitant d'eune corde qu'un pind une païelle qu'sin en qu'il est noirci comme y faut, si bin qu'pindant qu'chelle corde qu'alle balauche, y faut avec s'bouque cacher à attraper eune pièche chinq francs qu'alle est là collée au en d'chelle païelle. — Ch'ju-là y s'ra din **L'RUE D'OCRE**.

JU D'BAGUE A PIED

A CHICAMP-FLEURY.

JU D'CISIAUX

DIN L'RUE SAINT-ALBIN, tout vis-à-vis de l'Brique. — A ch'ju-là, qu'cha s'ra seul'mint pour chès garchons, y n'y ara quéques fichelles du ch'qu'y pindront des tiotes cuvelles avec d'Tiau. Si bin que ch'ti qu'il arriv'ra là ses yux serrés et qu'y copera eune d'chès fichelles-là putôt que l'z'outes du ch'qu'y pindront des prix, y r'chevra un bon rafraichiss'mint d'sus s'tiête.

JU D'MÉNETTE

A CHICAMP-FLEURY.

Bal champette sans paier

Qu'cha s'ra à huit heures et d'mie au soir, tout au d'bout de l'rue Saint-Albin, tout près de l'rue d'Ocre.

Ch'z'amateurs d'chès jus y peuv't s'faire mette in écrit, tout s'qu'à dimanche à midi, chez chès gins d'chelle Commission. Un fait savoir à tertin-tertons que ch'ti qu'il arriv'rot dimanche pour juer n'importe à queu ju et pis qu'y s'rot plein comme un boudin, qu'un l'mettrot tout d'suite à l'porte de ch'ju. — Comme aussi ch'ti qu'y s'permettrot à ch'bal d'faire des gesses qu'cha n'convient point, ou bin d'inl'ver in l'air chès filles comme din l'temps chès Sabines, y peut compter qui s'ra tout d'suite rinvoïé avec ch'qu'il ara d'pronnes d'cneuïées.

Par ainsi, à dimanche à deux heures. — Sy quet de l'pleuve, chelle Fiête alle s'ra r'mis pou ch'diminche d'après.

Douai — imprimerie Dechroste, rue Jean-de-Bologne